

ANNEXE 1

Compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2024

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Service Énergie et Logement
Unité réseaux et énergies renouvelables

Marseille, le

Réf : Dossier RTE n°2022-5-13
Affaire suivie par : Victor GRONDAIN
Courriel : victor.grondain@developpement-durable.gouv.fr

RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Départements des Bouches-du-Rhône et du Gard

Communes de : Arles, Beaucaire, Bellegarde, Fos-sur-Mer, Fourques, Jonquières-
Saint-Vincent, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Martin-de-Crau, Tarascon et
Vallabrègues

Objet : Création d'une ligne électrique aérienne à 2 circuits 400 000 volts entre
Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent,

Dossier présenté par RTE

Réseau de transport d'électricité

Réunion de concertation du 27 septembre 2024

Validation du fuseau de moindre impact

Compte rendu de la réunion

La réunion débute à 10H00

Ouverture

Introduction par Christophe Mirmand, préfet des Bouches-du-Rhône, préfet coordonnateur du projet

Monsieur le préfet du Gard, Mesdames et Messieurs les parlementaires, conseillers régionaux, saluons particulièrement madame la présidente de la commission Entreprises du Conseil régional de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur, messieurs les maires, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les acteurs de la concertation de ce projet important pour ce territoire.

Mesdames et messieurs, je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans cette salle, vous remercier d'avoir accepté de venir à Marseille pour cette réunion de concertation dite Fontaine, relative au projet de réalisation d'une ligne entre Jonquières-Saint-Vincent et Fos-sur-Mer.

Nous avons eu un certain nombre de réunions depuis que ce processus de concertation a été engagé. Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans une phase finale de la concertation Fontaine qui doit permettre le choix d'un fuseau de moindre impact. Je remercie les équipes de RTE, ici à la tribune, M. Odone, M. Berassen, Mme Hénaff, pour avoir, bien sûr, nourri cette concertation avec l'ensemble des interlocuteurs qu'ils ont rencontrés depuis plusieurs mois. Je vous remercie également pour les contacts que j'ai pu avoir à mon niveau avec chacun d'entre vous. Contacts, et échanges qui n'ont pas vocation à s'interrompre. Cette concertation va se poursuivre dans le cadre d'un resserrement progressif des études sur le territoire, puisque c'est l'objectif de cette démarche, qui permettra d'aller plus loin dans l'analyse technique du projet, dans l'analyse de son impact, mais également aussi dans l'analyse des contreparties qui pourront être mobilisées, et nous y reviendrons dans le cours de nos échanges.

Cette réunion a pour objectifs la présentation et la restitution de l'ensemble des contributions qui ont pu être exprimées. Leur intégration dans la construction d'un projet structurant qui doit accompagner une dynamique territoriale, mais également une dynamique nationale visant à décarboner l'activité industrielle. Fos-sur-Mer est l'un des trois plus importants pôles industriels de ce pays, confronté, comme les autres pôles de Dunkerque et du Havre, à une obligation de décarbonation dans la perspective de la trajectoire qui a été identifiée par le gouvernement, au niveau européen également, à horizon 2035-2050. La poursuite des activités industrielles autour de Fos-sur-Mer dépendra de l'alimentation en électricité des nouveaux modes de production décarbonés des industriels.

Parallèlement, il y a bien sûr, l'exigence de répondre à la demande industrielle qui voudrait s'implanter sur le territoire de Fos-sur-Mer pour permettre de développer leurs activités. Et puis il y a également les exigences de sécurisation du réseau, réseau dont nous savons bien qu'il est fragile, pour permettre de faire face aux besoins de consommation électrique de la population dans les années à venir.

Ce sont toutes ces exigences qui ont amené RTE, opérateur national de transport de l'électricité, à choisir de réaliser cette infrastructure nécessaire pour satisfaire cet objectif.

La finalité de cette étape aujourd'hui, est donc la validation d'un fuseau de moindre impact. C'est une étape préalable avant de définir un tracé précis de la ligne et d'instruire des demandes d'autorisations administratives qui seront exigées par RTE. Il s'agit de mettre en œuvre les conditions préparatoires à la séquence Eviter-Réduire-Compenser qui est prescrite par la loi. Bien sûr, la concertation aura vocation à se poursuivre ne serait-ce que parce qu'il y aura une étape d'enquête publique qui pourra être l'occasion d'organisation de nouveaux débats.

Je sais que ce projet suscite un certain nombre de craintes, qu'il s'agisse de son impact environnemental, de son impact sur le tourisme ou de son impact paysager. Ce sont naturellement des réserves qui doivent être entendues, qui doivent être prises en compte, et

je mesure bien sûr l'opposition qui peut être aussi exprimée par un certain nombre d'acteurs sur ce territoire, dont la sensibilité est majeure, qu'il s'agisse de la Camargue, des Alpilles, ou bien du patrimoine mondial d'Arles, monsieur le Maire, tous ces enjeux sont bien sûr aussi dimensionnants pour le projet que nous devons réaliser.

Pour ces raisons, et à l'issue de la deuxième réunion de concertation Fontaine, qui s'était tenue au mois de janvier 2024, j'avais demandé à RTE une étude complémentaire, qui a été réalisée depuis et rendue publique par l'opérateur, sur les solutions alternatives en technologies souterraines, qu'il s'agisse de courant alternatif ou de courant continu. L'objectif était d'avoir des éléments décisionnels, factuels, permettant d'évaluer la capacité de ces alternatives techniques, a priori moins impactantes d'un point de vue paysager, à satisfaire les besoins de consommation identifiés à l'horizon 2028.

Ces études, ces éléments techniques, je le disais, ont été rendus publics et ont été communiqués. Nous pourrions naturellement y revenir dans le courant de cette réunion. La conclusion qui peut en être tirée, mais bien évidemment il s'agit aussi d'en débattre avec vous, c'est que les solutions souterraines présentent un certain nombre de contraintes techniques, qui ne semblent pas forcément correspondre à la feuille de route qui avait été fixée par le gouvernement à RTE pour satisfaire les objectifs que j'ai évoqués tout à l'heure. Par ailleurs, l'impact sur les milieux, sur l'environnement, serait aussi extrêmement important, et mérite d'être pris en compte pour permettre de mesurer la faisabilité d'une telle réalisation.

Parallèlement, j'avais demandé également à RTE de considérer et d'étudier de la façon la plus rigoureuse toutes les propositions et expertises techniques pour apporter une réponse en matière de décarbonation et d'électrification dans les délais indiqués. Notamment, certains d'entre vous ont mobilisé leur expertise pour permettre d'identifier des propositions alternatives de localisation d'activités de production d'hydrogène, ou bien de réalisation d'une ligne enterrée de moindre puissance, pour challenger en quelque sorte les scénarios proposés par RTE. Nous y reviendrons sans doute également aussi dans la présentation tout à l'heure, pour nourrir notre concertation. Là aussi, il semble que cette solution technique, qui a le mérite de proposer un scénario alternatif, ne permette pas de satisfaire à date aux demandes de raccordement qui ont été demandées par les industriels.

Par ailleurs ces demandes seront priorisées dans le cadre du dispositif prévu par la loi de priorisation de la file d'attente des demandes de raccordement. Cette priorisation permettra, dans quelques semaines, d'arrêter le rang de priorité de mise à disposition de la puissance électrique disponible en fonction des calendriers des projets et de leur maturité.

J'ai été attentif avec tous les services de l'Etat, avec mon collègue préfet du Gard, que je remercie encore une fois de sa présence aujourd'hui, à prendre en compte l'ensemble des contraintes pour permettre d'identifier ce fuseau de moindre impact et faire en sorte de satisfaire à l'objectif de décarbonation. Ceci dans des délais compatibles avec les besoins et calendriers d'investissement des industriels.

Il est également nécessaire de prendre en compte les contraintes de renforcement du réseau électrique, parce que nous le savons bien, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le littoral méditerranéen d'une manière globale, est en situation péninsulaire sur le plan électrique.

Nous aurons également des contraintes de raccordement des énergies produites notamment par les éoliennes marines qui seront dans les années à venir raccordées au réseau de RTE. Et puis enfin, nous serons attentifs à bâtir un projet, qui n'est pas encore abouti, très loin de là, qui puisse tenir compte de toutes les contraintes et impacts environnementaux, agricoles, touristiques, pour permettre de l'insérer dans les conditions les moins défavorables possibles sur le territoire.

Encore une fois, ce projet, tel qu'il sera aujourd'hui présenté, tel que les éléments seront présentés, ce projet de fuseau n'est pas un projet définitif. Un gros travail doit se poursuivre, pour permettre d'aboutir à un dossier qui sera ensuite susceptible d'être présenté à enquête publique.

Je voudrais indiquer également qu'il y a un dernier point qui méritera bien sûr d'être débattu, ce sont les indispensables mesures d'accompagnement qui devront être mises en œuvre, pour permettre de contrebalancer le préjudice qui sera subi sur le territoire. A ce titre, RTE s'engage à présenter des mesures de compensation exceptionnelles, au-delà du dispositif réglementaire qui a pu être mobilisé jusqu'à présent au niveau national sur d'autres ouvrages similaires de même envergure, ceci pour permettre de tenir compte du caractère singulier de ce territoire et de l'impact que cette ligne représentera pour lui. Donc, j'ai demandé à RTE de sortir de son cadre d'intervention habituel. Là aussi, nous aurons l'occasion de revenir sur les points qui seront proposés.

Je rappelle notamment que RTE s'est engagé également à un très gros travail de démontage d'un nombre significatif de pylônes, de lignes qui existent sur ce territoire, qui le maillent déjà : 1 km de lignes 63 000 volts pour 1 km de lignes créés dans le cadre de cet ouvrage. Par ailleurs, il y aura également un travail qui sera conduit avec Enedis, pour permettre, en lien avec notamment la profession agricole, d'identifier des portions qui pourront être mises en souterrain et donc démontées. Ce travail aura aussi vocation à se poursuivre dans les mois à venir.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques points que je voulais évoquer en ouverture de cette réunion. Je souhaite qu'elle soit naturellement constructive, qu'elle permette sur la base des informations complémentaires qui pourront être fournies par RTE, sur la base de la synthèse des échanges qui sont intervenus depuis plusieurs mois, sur la base naturellement de vos contributions, d'être constructives, de façon à permettre que nous puissions, au terme de cet échange, clôturer la réunion, et poursuivre l'instruction de ce projet.

Je précise que nos débats sont enregistrés, pour permettre d'en tenir le compte-rendu, de façon à ce qu'il puisse être joint également, au dossier administratif d'instruction de ce dossier.

Jean-Luc Moya, représentant de STOP THT, présent dans le public, se lève pour demander la parole.

Le Préfet: Je vous propose de prendre la parole, je vous en donne acte, je vous propose de prendre un micro pour pouvoir vous exprimer, ce qui permettra d'avoir un enregistrement de ces débats.

Jean-Luc Moya : Monsieur le préfet, cette dernière réunion de concertation, dite Fontaine, s'inscrit dans la continuité d'un processus unilatéral, dépourvu de tout dialogue sincère, et destiné à faire passer en force ce projet de ligne, à laquelle, vous le savez, nous nous sommes constamment opposés. Sans volonté de votre part de saisir la Commission Nationale du Débat Public, malgré les demandes en ce sens des citoyens et des élus, nos inquiétudes et notre opposition au projet ont été fortement amplifiées par cette mascarade de concertation publique.

Faute d'écoute et de dialogue, vous avez réussi l'impensable : rassembler contre cette ligne aérienne une coalition unie et solidaire de syndicats agricoles, d'associations de protection de l'environnement, de collectivités et d'élus de tous bords politiques, je le précise, d'associations et collectifs locaux, de gestionnaires d'espaces naturels, d'une centaine de personnalités et de 35 000 citoyens qui ont signé une pétition inédite.

Nous sommes conscients, vous le savez, de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique dans une démarche pacifique et constructive. Le monde associatif et la société civile se sont structurés au sein du collectif Stop THT 13/30, représentant plus de 30 associations. Nous avons bâti, avec des experts renommés, reconnus dans leur domaine, une solution alternative que nous jugeons robuste. Elle a été rendue publique le 19 juin à Arles, et elle répond parfaitement aux objectifs que nous partageons, de la nécessaire décarbonation

de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer et également l'implantation de sociétés et d'investisseurs producteurs d'hydrogène, comme GravitHy ou H2V.

Lundi dernier vous nous avez reçus. Vous avez jugé cette proposition non recevable, au motif que cette ligne serait désormais indispensable pour sécuriser le réseau électrique régional et accompagner le développement urgent et grandissant des industries et autres datacenters du territoire de Marseille. Nous sommes nous, aujourd'hui, ici, monde agricole, opérateurs de tourisme, gestionnaires d'espaces naturels, représentants de la culture, de la société civile, une force économique de poids, aussi respectable que les représentants de l'industrie, qui se sont déclarés depuis très longtemps favorables à cette ligne, évidemment sans jamais en évaluer correctement les conséquences.

Derrière ce projet, sous couvert de décarbonation, se dessine en réalité une volonté de réindustrialisation à marche forcée, et opportuniste, sans vision construite et partagée, on en parlait encore tout à l'heure ensemble, d'un aménagement de nos territoires, au préjudice des paysages, des terres agricoles et de la biodiversité. Cette ligne est une rupture totale avec le compromis historique issu de la mission Racine, que vous connaissez parfaitement, qui consistait à préserver ce que l'on appelle le tiers naturel, le triangle d'or de la biodiversité que constituent aujourd'hui la Camargue, la Crau et les Alpilles. Ce projet méprise le travail mené par l'État - mené par l'État -, depuis 70 ans pour assurer un développement économique de nos territoires, respectueux de l'environnement, basé sur la protection de la nature, l'agriculture, le tourisme et la culture.

Il y a seulement quelques jours, l'autorité environnementale recommandait dans le cadre du projet de l'usine de Carbon de définir une nouvelle méthode de concertation afin d'évaluer les effets cumulés de tous les projets en cours et futurs au niveau de la ZIP de Fos sur les ressources en eau, la biodiversité, les besoins énergétiques, y compris ceux de la ligne THT. Aussi, Monsieur le préfet, faute d'une véritable écoute de votre part, nous allons saisir le Premier ministre en la personne de Michel Barnier pour qu'un large débat public soit lancé pour réussir la transformation énergétique, la réindustrialisation de notre région, à travers une réflexion globale et cohérente de l'aménagement du territoire, nous le souhaitons.

La Commission Nationale du Débat Public, issue de la loi de février 1995 relative à la protection de l'environnement, jouera, nous l'espérons, son rôle d'autorité administrative indépendante dans ce processus démocratique qui fera sortir notre territoire gagnant, améliorera sa compétitivité et son attractivité.

Nous ne cautionnons pas cette grave erreur de jugement qui laissera une trace indélébile aux générations futures et serait un dangereux précédent de remise en cause des règles environnementales et sociales protectrices de ces milieux exceptionnels qui sont, vous le savez, connus dans le monde entier.

Nous vous laissons seul face à ce déni de réalité. Cette fausse concertation ne fait pas honneur à la France, à ses capacités d'innovation ainsi qu'à celles de RTE, à la République et encore moins à la démocratie. Sur ce, nous appelons tous les participants qui partagent ce constat à se lever et à quitter la salle. Merci.

Une vingtaine de personnes dont l'orateur quittent la salle.

Le Préfet reprend la parole : Merci pour votre position, je trouve qu'il est un petit peu singulier de votre part de ne même pas attendre la réponse que je peux formuler à votre déclaration liminaire, et de contester l'absence de concertation qui aurait été organisée avec vous.

Je retiens pour ma part la proposition que vous formulez d'un débat global avec la CNDP. J'y vois des avantages pour permettre de tenir compte de la multiplication des projets que nous avons à gérer, projets industriels, projets d'infrastructures qui intéressent depuis très longtemps déjà un certain nombre de collectivités.

Je pense en particulier au contournement d'Arles, je pense au pont sur le Rhône qui doit être aménagé, je pense aux infrastructures routières, contournement Fos-Salon, ou bien encore à

Martigues-Port-de-Bouc. Et je ne vois pour ma part aucune objection à ce que la CNDP puisse être saisie. D'ailleurs, la saisine de la CNDP sur la forme d'un débat global sur l'ensemble du territoire, avait été évoquée depuis plusieurs mois avec son président.

Cette démarche donc, je la relaierai auprès du Premier ministre et auprès de la CNDP pour qu'elle puisse effectivement être prise en compte, de façon à ce qu'elle puisse intervenir et permettre de poursuivre la concertation. Je rappelle néanmoins également que cette concertation, elle est organisée également aussi sous l'égide de l'État, à l'initiative de l'État, depuis plusieurs mois, au sein d'une instance particulière de construction d'un consensus qui a été mis en place pour tous les projets autour de l'étang de Berre, plus largement pour tous les territoires arlésiens, et qui donne des résultats satisfaisants pour permettre d'associer l'ensemble des acteurs.

J'ai bien entendu le message que vous portez, je considère que la CNDP doit être saisie, peut être saisie pour permettre de répondre à cette demande. Voilà ce que je veux vous dire.

Patrick de Carolis, maire d'Arles : Merci Monsieur le préfet. Depuis le début, vous connaissez notre position. Nous ne sommes pas opposés, au contraire, nous sommes favorables à la décarbonation de notre industrie. Nous sommes favorables au renforcement du pôle de Fos sur notre territoire.

Ce que nous aurions aimé, c'est que depuis le début l'on n'oppose pas les élus d'un territoire entre eux, et que l'on nous mette vraiment autour d'une table de travail, et non pas dans des espaces de concertation, dits de concertation. Que l'on soit vraiment autour d'une table de travail, pour voir comment ensemble nous aurions pu travailler pour améliorer notre territoire et les conditions d'industrialisation sur notre territoire.

Vous connaissez les exigences des uns et des autres et notamment du pays d'Arles, la spécificité depuis 70 ans du pays d'Arles, des difficultés que nous avons économiquement à faire vivre ce pays. Nous les avons exprimées, nous regrettons effectivement que des solutions alternatives n'aient pas été retenues, parce que nous pensons qu'il y en a.

Vous avez, Monsieur le préfet, avec tout le respect que je vous dois et toute l'amitié que je vous porte, utilisé une expression tout à l'heure qui m'a fait mal, vous avez dit « nous avons, nous allons resserrer progressivement... ». Nous n'admettons pas qu'on resserre progressivement jusqu'à l'étranglement de notre territoire. C'est la raison pour laquelle les élus du pays d'Arles, qui sont unanimement opposés à ce projet et à la façon dont la concertation a été menée, et non pas contre la décarbonation et non pas contre nos autres collègues du territoire, nous ne pouvons assister à notre propre enterrement.

Donc, Monsieur le préfet, vous nous tendez la main en disant « écoutez, il y a d'autres réunions ». Alors faites plutôt des réunions de travail, mais pas des réunions comme ça de concertation, qui sont faites pour la population et pour la vitrine. Merci Monsieur le préfet. Et donc je propose que les élus du pays d'Arles se retirent à présent.

Monsieur Patrick de Carolis quitte la salle, accompagné de 6, 7 personnes

René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer : Non, il y a des choses qui se sont passées depuis. Il arrive une certaine urgence sur ce territoire. Il faut quand même que vous en soyez conscient. J'avais 11 ans quand la zone industrielle s'est construite. Je vivais en Camargue et en Crau aussi. Aujourd'hui, je vis dans une zone industrielle qui fait partie intégrante de notre vie.

Hier, nous étions au 50 ans d'ArcelorMittal. ArcelorMittal va mal parce qu'on est dans une conjoncture mondiale qui, effectivement, n'attend pas les concertations, n'attend pas que chacun prenne la mesure des choses et qu'on avance à petits pas comme on le fait aujourd'hui.

Notre chimie va mal. Il faut que vous en soyez conscients aussi. Et les projets qui sont devant nous ne sont pas viables en l'état, quoi qu'il arrive. Donc il faut que vous ayez ça en tête parce que l'urgence est là, l'urgence est devant nous, c'est une obligation d'aller vite. Je ne suis pas technicien de la haute tension. S'il y a des alternatives dans le temps qui nous est contraint, pourquoi pas ? Mais pensez au temps qui est contraint.

Une dernière chose parce je vis au quotidien ce qui est en train de se passer. Il y a 2 ans, vous m'auriez parlé de l'hydrogène, je vous aurais dit « Oui, ça fait partie des solutions ». Puis, petit à petit, on a vu effectivement cet hydrogène devenir le fil conducteur. Mais ces derniers mois, vous savez ce que je commence à recevoir comme personnes, comme prospects ? Des importateurs, messieurs-dames ! Des gens qui vont amener de l'ammoniac à Fos, qui vont remplacer le pétrole par de l'hydrogène, qui arrivera de l'extérieur. Et effectivement, on a longtemps souffert de la dépendance des énergies fossiles, que ce soit effectivement du pétrole, du gaz et du reste. Et là on est en train de louper la marche.

Et on va importer demain de l'hydrogène, plus ou moins vert, plus ou moins gris, je n'en sais rien, et définitivement on ne s'en sortira plus, parce que à nouveau on aura raté la marche du futur. Voilà, on a très peu de temps devant nous. S'il y a d'autres solutions, je suis prêt effectivement à les entendre, je n'ai pas de souci avec ça. Pensez quand même à ce territoire qui est Fos. Je sais que chacun essaye de l'oublier, mais il n'empêche qu'il a beaucoup souffert. Il a essayé d'avoir une certaine résilience.

Je me suis battu pendant 20 ans. Dans trois jours, ça fera 20 ans que j'ai été élu maire. Je me suis battu contre des ordures ménagères qui arrivaient d'ailleurs, contre de l'importation de gaz sur une plage, etc... Aujourd'hui, franchement, quand je vois l'été qu'on vient de passer, je me dis qu'il y a une vraie urgence à aller vite. Alors certes, Fos ne sauvera pas le monde comme on me l'a dit souvent, mais si chacun effectivement ne regarde que son nombril, on n'avancera pas.

Monsieur le Préfet : Merci Monsieur le maire

Juan Martinez, maire de Bellegarde : Monsieur le préfet, Messieurs les préfets, Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, je vais d'abord affirmer que mon territoire, en tant que président de la Communauté de communes, n'est pas opposé à la réindustrialisation ni à la décarbonation. Vous savez, cette concertation que vous dites « Fontaine », Monsieur le préfet, quand on a examiné les faisceaux depuis le début, et quand on a mis notre territoire en face du territoire des Alpilles et de l'abbaye de Montmajour et d'Arles, on a compris que celui qui a été retenu, c'était nous. Et que, finalement, la concertation, dite Fontaine, n'était pas tout à fait une concertation : c'était le chemin le plus facile, le chemin le plus rapide.

Et tout à l'heure, vous avez parlé de tous les territoires, sauf du mien, sauf du nôtre, vous avez parlé des Alpilles, d'Arles... Finalement, ils ne sont pas touchés, ou alors par le pied, en bas.

Mais c'est mon territoire. La ville de Beaucaire est traversée, la ville de Bellegarde est traversée, la ville de Fourques est traversée. Donc voyez, on a l'impression d'être les dindons de la farce. Et ça, ce n'est pas bien, on a l'impression qu'on n'est pas écouté.

Après vous déciderez, je comprends que c'est un dossier État. Mais j'ai l'impression qu'on ne compte pas grand-chose nous dans ce débat, qu'on est un peu les territoires oubliés. Vous savez, tout le monde est concerné, et tout le monde est d'accord avec cette position : on va avoir les contraintes, on n'aura pas beaucoup.

Vous avez fini sur les compensations. Quand on parle de compensations, c'est qu'on a déjà perdu. Que c'est déjà terminé. Ce que l'on veut déjà, ce n'est pas être dégradés. Simplement.

On veut bien comprendre le besoin industriel et économique de notre pays, de la région PACA. Cependant Monsieur le préfet, je trouve qu'on n'a pas été bien traités dans ce dossier. On est vraiment les oubliés.

Alors c'est peut-être parce qu'on est au fond de l'Occitanie, dans un département du Gard qui est spécifique, peut-être. Mais ce n'est pas bien. Et comment voulez-vous que demain nos concitoyens aient le sentiment qu'ils comptent, le sentiment qu'ils sont égaux avec d'autres territoires ? J'ai l'impression que dans notre démocratie, aujourd'hui, on dit « cause toujours ». Et c'est ce qui fait mal, Monsieur le préfet, parce que ça, c'est un problème majeur que nous avons dans ce dossier comme dans beaucoup d'autres.

Donc, nous les élus, on va être solidaires bien sûr des collectifs, mais on va vous laisser parce qu'on connaît déjà, entre guillemets, le faisceau. Vous nous l'avez envoyé dans le dossier de la concertation. On sait déjà que c'est nous qui sommes concernés et impactés par ce que vous considérez comme étant le fuseau de moindre impact. Donc je suis désolé, mais je ne participe pas au débat, qui n'est finalement pas un débat. Voilà, merci beaucoup de m'avoir écouté.

Monsieur le maire de Bellegarde part avec trois personnes, dont les maires de Vallabrègues, de Jonquières-Saint-Vincent et de Fourques.

Nelson Chaudon, maire de Beaucaire : Messieurs les préfets, Mesdames, Messieurs et surtout tous les représentants qui sont là et qui ont pour certains laissé leurs exploitations, leurs entreprises pour venir et faire quelques heures de route pour venir ici à Marseille, en pleine semaine. Je remercie les participants qui sont sortis de la salle pour ne pas, en fin de compte, subir cette décision d'État, parce que c'est ça, c'est une décision d'État, une décision d'État qui, comme toutes celles qui ont été prises depuis plusieurs décennies, en fait, n'est ni réfléchie ni approfondie, n'a pas vraiment de sens. Elle est en tout cas très mal étudiée.

Donc ce que je voudrais vous dire, c'est que comme beaucoup de ces décisions d'État, en fin de compte, nous petits provinciaux, enfants de la terre, qui ne venons pas des grandes villes comme Marseille ou comme Paris, qui n'ont pas fait de grandes écoles, sommes aujourd'hui, en fin de compte, en train de subir les décisions de certaines personnes, qui dictent la vie de notre pays et qui dictent la vie des concitoyens à travers des tableaux Excel.

Ces personnes, ces grands technocrates, au final, qui pensent pouvoir influencer sans même regarder la cohérence de ce qu'ils font, sans même regarder l'impact de ce qu'ils font, avancent les yeux fermés et agissent sans trop de retenue et sans trop de recul sur ce qui se passe.

Aujourd'hui, le territoire que je défends, et je pense que Monsieur le président de Bellegarde en a parlé, c'est un territoire rural, c'est la ville de Beaucaire et c'est la Communauté de communes de Beaucaire et de la Terre d'Argence. Et ce territoire rural en fin de compte, héberge des exploitations agricoles importantes, héberge un tissu économique et touristique important.

Et votre décision aujourd'hui, Monsieur le préfet, et comme il a été dit en fin de compte, vous avez parlé uniquement des Bouches-du-Rhône, comme si le Gard, en fin de compte, était un petit peu le brouillon, le côté où on peut se permettre de...

Sachez une chose, Monsieur le préfet, c'est que « on ne peut pas se permettre de » à Beaucaire, on ne peut pas. Et je ne laisserai pas... Donc on sera des milliers de petits cailloux dans la chaussure de RTE et de l'État, s'il le faut, pour essayer de faire en sorte que ça ne puisse pas se faire. Sachez-le, ça sera plein de petits pots de terre qui seront là pour s'opposer au pot de fer. Ça j'y tiens, je vous le dis. On a le temps, il y a aucun problème, mais on est prêt à le mener ce combat. Nos avocats ont le temps, tout le monde a le temps, mais on le mènera le combat, et on prendra le temps qu'il faut parce qu'on sait très bien que l'État sait prendre le temps. Mais nous en tout cas, on le prendra, et on fera le nécessaire pour aller jusqu'au bout, sachez-le.

Emmanuel Taché de la Pagerie, député des Bouches-du-Rhône : Monsieur le Député, Mesdames, Messieurs Vous connaissez, Monsieur le préfet, mon grand respect pour les institutions et les rapports courtois que nous devons avoir avec elles.

Cependant, en tant que député, mon premier devoir est de porter les doléances de mon territoire. Ces doléances ont été portées maintes fois, que cela concerne la valse des ministres qui restent, qui ne restent pas, et qui d'ailleurs n'ont pas le temps d'avoir la correction de répondre à la représentation nationale.

Par manque de concertation, on oppose différents visages, je parlerai uniquement de ma circonscription qui est extrêmement vaste sur le territoire, en voulant faire passer ce projet aux forceps.

Je le redis, les conditions de la concertation n'ont pas été requises. Je vois une forte inquiétude sur mon territoire. Les agriculteurs vont être fortement éprouvés. La nature va être fortement éprouvée et les paysages et le patrimoine de mon territoire vont être fortement éprouvés. Je regrette qu'on en soit là d'ailleurs, je regrette le manque de concertation et de conversations utiles et constructives.

On essaie d'opposer les ignorants et les sachants. Et c'est vraiment le sentiment que j'ai eu, notamment avec un échange qui m'a marqué. En théorie, ceux qui s'y opposent sont des ignorants qui sont contre la construction, qui sont contre l'industrie, qui sont contre le projet. Cependant il y a des alternatives pour un projet mieux financé, mieux pensé techniquement. Revenons-en à de meilleurs échanges.

Pour ma part, j'ai rencontré RTE il y a 15 jours à Marseille, justement pour préparer cette réunion. Et si je vous quitte, ce n'est pas en tournant le dos, c'est parce que j'ai des obligations à Arles, que j'ai bien compris qu'on commençait effectivement à sortir les pelleteuses pour creuser la fosse et que je ne souhaite pas me joindre à cette danse macabre.

Donc les conditions de cette réunion, je les connais. Je serai extrêmement attentif à ce qu'il sera dit. Je vais naturellement saisir le nouveau gouvernement en espérant que contrairement à ses prédécesseurs, celui-ci réponde, et ne réponde pas par le mépris, parce que la première lettre de Monsieur Lescure était juste proprement, une honte. Un paragraphe ! Répondre un paragraphe à un parlementaire sur des sujets aussi cruciaux, c'est juste du dédain et ça, ce n'est pas permis. Je vous remercie, Monsieur le préfet.

François Bernardini, maire d'Istres : Bon, finalement, nous allons rester entre nous, ceux qui ont finalement une prédilection pour le projet sont allés au final des choses. Je regrette d'ailleurs que les élus s'en aillent, parce que lorsqu'on entend qu'il y a une mascarade qui est montée depuis le départ, que la concertation finalement se déroule de cette façon, on se dit que ceux qui sont là ou ceux qui ont participé à la discussion soit des idiots ou des complices.

Je voudrais simplement dire les choses comme elles sont véritablement. On a vraiment l'impression, et c'est tout à fait légitime, et moi je peux comprendre que les associations puissent prendre cette position, qu'il y a une position négative par principe puis, et il y a effectivement une autre position.

Et moi je regrette ce qu'a dit Monsieur le député. Il n'y a pas de mépris ou de volonté de qualifier les gens d'ignorants ou de stupides parce qu'ils auraient une position différente. Ce que Monsieur le maire de Fos a expliqué, c'est effectivement la traduction de nos inquiétudes et de nos perspectives, avec l'ambition que l'on a sur les projets qui pourront effectivement donner un sens différent à la vie et aussi à la compétitivité de notre pays.

Il n'y a pas d'autre élément que ça. Et vouloir dire qu'on oppose les élus les uns aux autres, c'est aussi une façon de cacher, je m'excuse qu'il ne soit pas là, mais de cacher sa proposition. Parce que depuis le départ, on a bien conscience qu'il y a un veto qui est donné et on se demande comment effectivement on va pouvoir en sortir, et effectivement une position qui est la nôtre dans le cadre d'un développement de notre territoire.

Alors la concertation, je ne dis pas qu'elle est extraordinaire à tous points de vue. J'ai eu l'occasion de rencontrer les gens de RTE. Je leur ai dit que dans ce souci de discussion, d'avoir mêlé plusieurs solutions d'entrée, ce qui est un préalable positif, parce que ça montre l'intention, la sincérité, la transparence, cela entraîne cependant inévitablement un linéaire beaucoup plus important d'opposants.

Malheureusement, les opposants donneront l'impression que l'Etat impose son diktat. Je crois que vous avez dit être ouvert à une commission de débat public. Pourquoi pas ? Ça en fait une de plus. Il faudra avoir un calendrier parce qu'on en a vraiment beaucoup. Il faudra qu'elle soit purement objective. Vous savez que ce n'est pas toujours le cas. On a eu des éléments patents qui l'ont prouvé, sur des éléments structurants pour notre territoire. Et puis on avancera. Mais je ne vois pas comment on va pouvoir avancer dans un avis où il y a un veto de principe, où on donne des explications qui ne coïncident pas avec la vérité. Courage. Merci.

Jean-Pierre Fuster, suppléant du député Yoann Gillet et conseiller départemental du Gard :

Messieurs les préfets, permettez-moi tout d'abord d'excuser le député du Gard Yoann Gillet que je représente et qui est actuellement en mission à Mayotte. Ce projet de ligne de 400 000 volts représente une menace directe pour notre territoire.

Une menace environnementale, une menace pour notre agriculture, une menace économique, une menace pour notre patrimoine, une menace aussi pour le cadre de vie. Un tel projet, s'il devait aboutir, serait irréversible.

Dans un département comme le Gard, le 6e plus pauvre de France, un projet impactant l'économie est encore plus inacceptable. Ce qui est inacceptable aussi, c'est la prétendue concertation qui a été organisée. Des réunions sous inscription, limitées en nombre de participants. La participation par ailleurs, nous nous en souvenons pour ceux ayant participé à la réunion à Jonquières-Saint-Vincent, de personnes se présentant sous de fausses identités avec la complicité de l'autorité organisatrice. C'est d'ailleurs à ce titre que le député que je représente aujourd'hui a saisi le procureur, au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale. Bref. Vous l'aurez compris, je suis ici pour réaffirmer l'opposition ferme à ce projet de Yoann Gillet, mais aussi la mienne en qualité de conseiller départemental. Je veux d'ailleurs ici saluer tous ceux qui se mobilisent contre le projet, malheureusement, ils sont sortis, habitants, élus et associations. Et je veux saluer et souligner l'action offensive du maire de Beaucaire qui a pris les services d'un cabinet d'avocats spécialisé pour contester ce projet mortifère devant les juridictions compétentes. Je vous remercie.

Monsieur le Préfet : Merci, Monsieur le député suppléant. Je passe la parole à la Chambre de commerce et d'industrie Aix Marseille Provence.

Philippe Berutti, CCI Aix Marseille Provence, représente Jean-Luc Chauvin : On comprend le besoin économique et de décarbonation. On comprend que c'est un sujet délicat, difficile, surtout pour l'ensemble des territoires qui sont traversés. On sait bien que ce n'est pas simple. On parlait tout à l'heure un petit peu d'irrespect. Moi je trouve qu'il y a une part d'irrespect dans le comportement des élus qui quittent la réunion. Il faut savoir qu'on a tous des agendas bien remplis. Quand Monsieur le préfet nous convie à ce genre de moment, on décale des rendez-vous dans nos agendas. Et quand on parle de respect, cela nécessite de rester et de travailler ensemble. Mais l'objectif est commun et on sait bien qu'on ne peut pas faire autrement que de passer par cette ligne pour l'avenir de nos enfants, de nos territoires et même de la France. Parce que l'objectif, c'est qu'on soit le premier pôle industriel décarboné de France pour rayonner.

Monsieur Busin, CCI Aix Marseille Provence : Je m'exprime effectivement au titre de la Chambre de commerce et d'industrie d'Aix-Marseille, dont chacun a compris qu'elle était défenseur de la nécessité de structurer le réseau électrique français. Quand on parle de

décarbonation, j'ai le sentiment que finalement, il y a un mode commun, tout le monde est d'accord sur le concept. Je ne suis pas très certain que tout le monde ait bien compris de quoi il s'agit. Excusez-moi cette affirmation un peu péremptoire, mais la neutralité carbone c'est un autre concept, ça veut dire tout simplement, en clair, bien sûr lutter contre un changement climatique, mais plus concrètement, électrifier nos usages. Ça veut dire abandonner le recours aux énergies fossiles.

Avec toute l'amitié que j'ai avec Jean-Michel ici présent - mais je sais que le groupe Total a déjà aussi intégré dans sa propre stratégie cette équation - abandonner les énergies fossiles, ça veut dire beaucoup d'électricité, beaucoup plus d'électricité aujourd'hui et demain. Et là y a une réalité physique qui s'impose à nous, c'est de comprendre qu'il y a effectivement des grandes centrales de production et des consommateurs petits, moyens, gros. Et entre la production et la consommation, il faut des infrastructures, c'est une nécessité.

Et ces infrastructures, elles répondent à une dimension que je n'ai pas encore entendue aujourd'hui et sans doute pas beaucoup dans les mois précédents, et notamment de la part de ceux qui s'opposent au projet présenté, c'est celle du bien commun. La question du bien commun et de l'intérêt général s'impose à tous, à condition qu'on accepte une question, c'est celle de comprendre ce qu'est effectivement la nécessité de décarboner notre économie pour lutter contre le réchauffement climatique. Quand on défend l'agriculture, oui je veux bien, mais si le climat se dérègle, l'agriculture sera bien plus impactée que par la présence d'une infrastructure sur un territoire.

Jean-Michel Diaz, président du groupement maritime industriel de Fos : J'estime que quand on est invité dans un lieu comme celui-ci, il y a, je dirais au minimum un devoir de respect des institutions et un devoir d'échange pour savoir ce qui va être proposé. Et donc commenter des choses avant de savoir ce qui va être proposé, c'est quand même compliqué, et être dans l'opposition systématique, ce n'est pas ce qui fait progresser.

Ce que je voulais vous dire, c'est que je vais rejoindre les propos de mon collègue, le sujet environnemental, il est fondamental, c'est clair, il est essentiel et il faut en avoir une vision long-terme. On ne peut pas avoir des visions individuelles de l'environnement. Il faut regarder quel est l'intérêt général dans ce domaine-là.

L'urgence climatique on la connaît tous. Le CO2 n'a pas de frontière. Chaque fois qu'on émet 1 gramme de CO2 ici, il fait le tour de la planète en 4 jours et il impacte la planète entière. Donc il faut que l'on réagisse dans des délais qui soient courts. On en est tous responsables pour agir, y compris dans nos modes d'usage, tous les jours, en matières de mobilité, de chauffage etc... on est tous responsables de ce qui se passe aujourd'hui sur la planète.

Donc il y a une urgence à agir. Et il faut converger vers la solution qui va permettre de décarboner à la fois l'industrie d'aujourd'hui et accompagner l'industrie de demain dans les délais les plus courts. Moi je ne suis pas pour telle ou telle solution, je suis pour qu'on m'apporte des électrons décarbonés le plus rapidement possible et c'est ça qui est important.

Donc d'abord, il faut commencer par écouter, c'est absolument fondamental.

Et puis il y a aussi l'enjeu de la souveraineté de la France. On doit être capable de répondre au porteur de projet dans un délai maximum de deux ans. Un porteur de projet, quand il décide de se poser sur un territoire, il va donner le go/no go final deux ans et demi, maximum trois ans après. Il y a des projets qui sont déjà dans le pipe depuis presque deux ans. S'il n'a pas une certitude absolue qu'il va y avoir des électrons pour démarrer son usine en 2030, en 2032, il ne le fera pas là. L'autre solution ? C'est qu'on ne fasse pas les industries à Fos et qu'on importe depuis 8 000, 10 000 km. On fera le bilan carbone à la fin et on verra si on a été tous responsables dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Et puis accessoirement, et voyez, j'ai dit accessoirement, je ne devrais pas parler comme ça, accessoirement, il y a l'industrie d'aujourd'hui. Celle qui fait vivre 200 000 personnes sur le territoire, dont 30 % viennent notamment de la zone d'Arles. Et il y en aura encore plus demain qui viendront de cette partie du territoire.

Donc deux enjeux, l'intérêt général sur l'environnement et puis l'autre intérêt général qui est la souveraineté de la France. On n'a pas le temps, voilà. Donc on écoute la meilleure solution, on la discute, on est là pour ça. Il y aura d'autres réunions. Je voulais vous sensibiliser sur le fait que l'environnement ce n'est pas qu'un intérêt local, c'est un intérêt général.

Martial Alvarez, maire de Port-Saint-Louis du Rhône :

J'ai la particularité d'être une commune qui est située sur le canton d'Arles, donc élu du pays d'Arles. La loi a fait que je suis rattaché à la métropole Aix-Marseille-Provence, mais ma position est compliquée et j'aimerais juste partager avec vous un constat.

La première des choses c'est, et le président Bernardini l'a un peu dit, il ne faudrait pas qu'il semble que nous soyons nous ici, des élus qui seraient pour dénaturer tout un paysage ou tout un territoire, ou des élus qui sont plus intelligents que les autres, avec une conscience élevée des enjeux de décarbonation. Ce n'est pas le sujet, c'est peut-être aussi une question de culture et d'habitude.

Enterrer des lignes pourrait paraître une solution aisée, je pense qu'il faut aussi voir les choses en face. Enterrer des lignes, on est en train de le faire sur la commune Port-Saint-Louis-du-Rhône, on l'a fait pour raccorder un site pilote d'éolien offshore. Et demain on le fera encore, sûrement pour pouvoir alimenter dans le cadre du projet éolien offshore AO6, qui permettra de produire et d'assurer notre souveraineté énergétique.

Monsieur le préfet, en dehors de la porte que vous avez ouverte, et je vous en remercie, de pouvoir donner suite à ce que les gens appellent de leurs vœux, d'une autre forme de débat public avec cette Commission nationale.

Je crois Monsieur le préfet, peut-être se voir aussi entre élus. Peut-être pourriez-vous être à l'initiative de cette réunion-là ?

J'aimerais très honnêtement aussi que nous affrontions les choses de manière claire. Je comprends que des élus qui engagent leur mandat, dans des prochaines échéances, soient obligés, à l'écoute de leur territoire, à prendre des postures. Cela peut s'entendre. Mais dans un cadre plus respectueux de celui qui est le devoir d'un élu de construire et de contribuer à une vision collective, je crois qu'il faut aussi se dire que quand on veut avoir de la lumière, il y a forcément quelque part un barrage, une centrale nucléaire ou des conditions qui ont implanté à l'origine, à la source, des contraintes sur un autre territoire.

Après, la manière dont les élus sur leur territoire vont porter leurs sujets politiques, on ne peut pas les critiquer, ils doivent être à l'écoute de leur population. Mais moi je veux dire ici que les élus qui sont restés donc, devraient être logiquement ceux qui sont favorables à la ligne. Et ce n'est pas une question de favorables à la ligne. On est lucides sur les enjeux qui sont face à nous pour que collectivement, on n'effondre pas tout un territoire.

La désindustrialisation de la zone de Fos, ce n'est pas une catastrophe pour Fos, pas pour Port-Saint-Louis, pas pour Istres, c'est une catastrophe pour tout le monde ! Et quand on dit la région ou quand on parle de l'Occitanie, moi je parle au niveau national.

Donc je voulais rajouter peut-être cette proposition Monsieur le préfet, d'un échange entre élus, parce qu'en effet personne ne veut opposer des élus. C'est en tout cas ce que j'ai entendu dans les propos de ceux qui sont partis. Peut-être trouver une manière de se voir vraiment ensemble pour savoir comment on se comporte collectivement dans ce genre de réunion.

Le public qui est là, finalement, est plutôt prompt à écouter. Mais du coup, on n'a pas peut-être celles et ceux qui sont impactés et qui pourraient partager leurs inquiétudes.

Je crois que notre responsabilité, c'est aussi d'être lucide sur ce qu'on va engager pour nos enfants.

Monsieur le Préfet : Merci Monsieur le Maire, pour essayer de progresser et peut-être pour arriver néanmoins à un certain nombre de propositions qui pourraient être faites en complément de la présentation.

Mais je propose que nous puissions vous redonner la parole après la présentation de RTE. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vous propose d'avancer un petit peu et d'essayer ensuite de revenir sur les propositions qui peuvent être formulées, pour répondre à un certain nombre de critiques, de réserves, d'oppositions qui ont été émises. Je passe la parole tout de suite à Monsieur Berassen.

Christophe Berassen, RTE : Merci Monsieur le préfet. Donc cela a déjà été dit, mais effectivement viser la neutralité carbone va conduire à une électrification massive de l'ensemble de nos usages, usage industriel et aussi usage domestique. Dans ce cadre-là, l'adaptation du réseau est nécessaire pour accueillir ces presque 6 000 mégawatts aujourd'hui enregistrés de consommation supplémentaire. RTE, en tant qu'opérateur à mission de service public, est mobilisé pour accompagner cette transition et permettre cette décarbonation, permettre la décarbonation de l'ensemble du territoire et comme ça a été évoqué aussi, décarboner à la maille nationale, notre pays.

Nous avons engagé avec l'équipe projet une concertation sur le territoire dès le premier trimestre 2023. Aujourd'hui, nous sommes au bout de la première phase de concertation. C'est une étape qui va nous permettre de vous proposer avec l'équipe projet, le fuseau de moindre impact que nous avons identifié, sur la base des études et de l'ensemble des concertations, des avis qui ont été recueillis sur le territoire. Mais évidemment, c'est une première phase de concertation puisque la concertation va se poursuivre. Cette étape franchie va nous permettre d'instruire notamment le dossier d'utilité publique et on aura un dialogue permanent et continu sur le territoire jusqu'au bout du projet. Je vous propose de donner la parole à Pascale Hénaff pour vous faire une présentation du Fuseau de Moindre Impact.

Pascale Hénaff, RTE : Très rapidement, ce qu'on va vous présenter, ce sont les étapes de cette concertation Fontaine qui est véritablement un processus qui est précis, qui est rigoureux, qui est cadré, qui est processé, qui est neutre par rapport à ses intervenants et qui conduit à passer d'un besoin, réindustrialiser et amener l'énergie là où il y en a besoin, décarboner, à un tracé sur un territoire.

Nous nous sommes donc rencontrés le 30 janvier. Nous vous avons montré quels étaient les corridors de passage possibles pour faire passer cette ligne électrique de Fos-sur-Mer jusqu'à Jonquières, et puis les 8 alternatives de tracé qui étaient possibles. Alternatives qui ont été présentées à la concertation auprès du grand public.

Je rappelle juste quelques chiffres : 3 réunions publiques, 5 ateliers, 12 débats mobiles, 5 rencontres de quartier, 5 permanences, 2 rencontres spécifiques monde agricole, 2 800 personnes rencontrées, plus de 1 600 contributions sur le site Internet. Suite à toutes ces prises de parole, à tous ces enseignements, ces renseignements, ces enrichissements qu'on a eus, on a pu mieux visualiser le projet et identifier, comme on en a parlé tout à l'heure, des attentions particulières à l'insertion paysagère.

RTE a pris l'engagement de ne pas surplomber d'habitations et, comme effectivement il a déjà été dit, d'enfourer, de déposer un nombre de lignes aussi important que le nombre de kilomètres qui sera construit. On s'est engagé à mieux prendre en compte l'agriculture et l'agritourisme avec l'intégration de l'agritourisme comme un sujet majeur dans la recherche du Fuseau de moindre impact et dans la suite du process.

Egalement, RTE a pris l'engagement de prendre en compte les enjeux naturels avec toute l'attention nécessaire à ce territoire d'une grande sensibilité, avec en particulier pour l'avifaune, la recherche de lignes accidentogènes pour les oiseaux qu'on pourra déposer et qui

sont sur ce territoire, et l'équipement des câbles de balises avifaune pour réduire le risque de collision des oiseaux.

Très rapidement encore, nous avons également, suite à tous ces échanges, modifié les corridors de passage possibles pour véritablement intégrer des informations, des suggestions qui nous sont venues de cette phase de concertation. On a modifié le fuseau pour s'éloigner de l'école du petit Castellet. On a supprimé la transversale qui était juste au sud de Beaucaire pour éviter l'urbanisation suite à un projet des éoliennes de Beaucaire. Ça nous a aussi permis de supprimer un tronçon sur des zones de compensation outarde.

Sur la partie gardoise, on a élargi les fuseaux pour se laisser des marges de manœuvre, pour trouver les meilleurs équilibres entre l'urbanisation et les sites d'agritourisme. Plus au sud, en revenant dans les Bouches-du-Rhône, on a creusé le fuseau pour éviter du bâti dispersé. Et puis on a trouvé dans les contributions une proposition de variante de traversée du Rhône qui nous paraissait intéressante, qu'on a étudiée, et vous allez voir finalement qu'on l'a retenue parce qu'elle était pertinente au sens de l'habitat, et des impacts agricoles, et aussi des impacts environnementaux.

Finalement, après ce grand moment de concertation préalable, voici les fuseaux qui ont été mis à l'intercomparaison théorique, mécanique et étudiés et rationnels. J'insiste sur ces termes. Madame Alvarez fait partie d'un cabinet indépendant qui s'appelle Géonomie et qui a été chargé de ce travail d'intercomparaison des fuseaux de passages possibles.

Fabienne Alvarez, Géonomie : Il s'agit maintenant de définir le fuseau de moindre impact.

Donc nous avons procédé en deux étapes. La première étape consiste à définir, à déterminer des fuseaux optimisés, c'est-à-dire purgés de leurs variantes. Et dans le cas présent donc, comme l'a dit Pascale Hénaff, il y a au niveau de la transversale 2, côté ouest, une variante qui a été proposée.

Donc, au début, il avait été recherché le fuseau proposé, qui était en orange, qui consistait à se replacer au niveau de la traversée du Rhône, au niveau d'une ligne électrique existante à 63 000 volts, d'essayer de passer en substitution.

Lors de la concertation a été proposée la variante en violet, la V2 Ouest qui passe dans un secteur un peu plus bas.

Donc nous avons fait une intercomparaison entre ces deux variantes. Ce qui fait la différence c'est que pour la V2, en violet, nous avons un linéaire qui est plus court d'un peu plus d'un kilomètre avec moins d'angles marqués. Elle est inscrite dans un secteur qui est moins habité et permet d'éviter donc des zones d'agritourisme et des mas qui sont déjà impactés par le contournement autoroutier. En revanche, la traversée du Rhône nécessitera l'implantation de pylônes un peu plus élevés, parce que le Rhône à cet endroit-là est beaucoup plus large et donc il faudra des pylônes plus élevés pour pouvoir supporter une traversée d'environ 1 km.

Donc, au vu de l'analyse qui a été faite, seule la variante 2 ouest est proposée à la concertation.

La concertation a mis en exergue la richesse et la complexité des territoires qui ont été traversés. Conformément à ses engagements, RTE a missionné des bureaux d'études spécialisés afin d'évaluer, chacun dans leur domaine, les différents fuseaux envisagés. Ont été ainsi réalisées une expertise écologique par le bureau d'études Egis en collaboration avec ACTAE Conseil, une expertise agricole par le bureau d'études Terre d'Agri et une analyse paysagère par le bureau d'études Signes Paysage, avec pour but d'évaluer pour chacun de ces thèmes, les différents fuseaux et les classer de moins impactant à plus impactant.

Concernant l'étude écologique, compte-tenu de l'importance de la superficie à étudier, environ 18 000 hectares et la complexité des milieux, Egis a dû développer une méthodologie spécifique en subdivisant les fuseaux en tronçons et en nœuds, comme on voit sur la carte, en s'appuyant sur l'analyse de 90 indicateurs de diversité biologique et de pression, dont 20 liés spécifiquement à l'avifaune et à 4 échelles différentes.

Par ailleurs, les sources bibliographiques caractéristiques du territoire et les nombreuses observations naturalistes réalisées ces vingt dernières années ont été analysées, soit environ 2 millions de données. Enfin, pour certains indicateurs, Egis s'est appuyé sur des espèces cibles, dites parapluies, sélectionnées en raison de leur fort enjeu de conservation ou de vulnérabilité élevée. Cela a permis de mettre en avant les enjeux écologiques les plus importants, devenant ainsi un critère prioritaire pour déterminer le fuseau de moindre impact.

Le résultat de cette analyse poussée et la définition de niveau d'enjeu pour chacun des tronçons et nœuds qu'on voit sur la carte ici. Et ce qui ressort, c'est que les enjeux écologiques majeurs se situent dans la partie sud puis sur le tronçon passant au côté est au niveau de Saint-Martin-de-Crau et le long des Alpilles. Donc au niveau du sud, les enjeux sont majeurs tant à l'est qu'à l'ouest et le passage côté est au niveau du terre-plein central de la route nationale s'avère cependant plus court donc, réduisant de fait les impacts. D'ailleurs on constate que les 3 fuseaux les plus impactants correspondent à chaque fois au tronçon sud-ouest, les solutions 4, 6 et 5.

Donc on part sur le tronçon est, puis on bascule au niveau de la transversale 2 afin de rejoindre les tronçons ouest remontant jusqu'à Jonquières, dont les niveaux d'enjeux sont modérés. Ce qui permet d'éviter les enjeux forts recensés aux abords des Alpilles.

Le fuseau 2 ressort donc, à l'issue de cette étude, comme étant le moins impactant d'un point de vue de la biodiversité.

La deuxième étude concerne l'agriculture. Elle s'est appuyée sur 7 critères, le kilométrage estimé du projet en zone agricole, l'aptitude agronomique des sols, les différents AOP et IGP, la densité des canaux et des fossés d'irrigation et de drainage, la présence des acteurs économiques des différentes filières, les nombreux sièges et bâtiments d'exploitation potentiellement concernés, les sièges d'exploitation, dont l'agritourisme et l'accueil du public tels que les centres équestres, les ventes directes, locations de salles, etc., les gîtes.

A l'issue de cette étude, les fuseaux 1, 2 et 3 ressortent comme moins impactants d'un point de vue de l'agritourisme. Concernant la seule agriculture, les fuseaux 1 et 3 ressortent ex-aequo comme étant les moins impactants. Ils sont suivis du fuseau 2. La différence étant principalement due à un plus grand linéaire au nord-ouest. Le tronçon sud-ouest, quant à lui, reste le plus impactant pour les fuseaux 4, 5 et 6.

Enfin, la troisième étude concerne le paysage. Pour mener à bien cette étude, le bureau d'études Signes Paysage s'est appuyé sur la prise en compte de la sensibilité du terrain en portant une attention toute particulière aux perceptions et aux réciprocity visuelles. Une approche transversale par le prisme de l'économique, du social, de l'environnement et du vivant. Le rapport d'échelle de la future ligne, selon qu'elle traverse des espaces cloisonnés, ouverts, des paysages de proximité ou lointains, et une approche prenant en compte l'évolution des espaces, des lieux de vie et des milieux de vie.

L'application de ces principes a permis de définir la compatibilité des paysages avec un ouvrage électrique et deux secteurs apparaissent comme particulièrement sensibles, côté est au niveau de Saint-Martin-de-Crau, et l'ensemble du pied des Alpilles et côté ouest au niveau du franchissement des Costières de Nîmes, ce qui est en rouge.

Donc, en s'appuyant sur les études qui précèdent, nous avons effectué un classement des fuseaux en s'appuyant d'une part sur l'analyse paysagère, puis en appliquant des coefficients pour le milieu naturel, l'agriculture, le cadre de vie, en s'appuyant sur un comptage du bâti résidentiel dans chaque fuseau. Et les points clés qui permettant une meilleure intégration de l'ouvrage, qui sont d'abord le regroupement d'ouvrages avec d'autres ouvrages existants et le nombre de traversées du Rhône, car plus il y a de traversées, plus le nombre de pylônes de grande hauteur est important. Et puis il y a le cas de coupure de la vallée.

Le classement de l'étude paysagère fait ressortir le fuseau 2 comme présentant la meilleure compatibilité avec le paysage. Quant à l'application des coefficients, le fuseau 2 ressort

comme présentant le moins d'impact pour la biodiversité, le cadre de vie et les points clés techniques que je viens d'évoquer.

Concernant l'agriculture, ce sont les fuseaux 1 et 3, puis 2 qui ressortent et les fuseaux 4,5,6 étant toujours beaucoup plus impactants.

Donc la note finale fait ressortir le fuseau 2, ce qui vient corroborer l'analyse paysagère. C'est donc le fuseau numéro 2 qui est proposé comme fuseau de moindre impact. Il présente un linéaire d'environ 61 km. Il traverse pour 44 %, le territoire d'Arles et 23 % le territoire de Saint-Martin-de-Crau au niveau de la route nationale et le reste est réparti sur les communes de Jonquières-Saint-Vincent, Beaucaire, Bellegarde, Fourques et Fos-sur-Mer. Et les communes de Port-Saint-Louis du Rhône, Tarascon et Vallabrègues ne sont pas concernées par ce fuseau.

Pascale Hénaff, RTE : Merci beaucoup Madame Alvarez pour ce travail. Très rapidement, je vous ai listé tout à l'heure toutes les rencontres qui ont été faites dans le cadre de la concertation auprès du public. Ce n'est pas les seuls rendez-vous qu'on a, loin de là. On a aussi rencontré un très grand nombre des parties prenantes du projet. Des points de vigilance ont été identifiés lors de ces rencontres.

Parmi ces points de vigilance, figuraient les informations qu'on donnait sur les enfouissements de lignes précédemment évoqués. Notre engagement, c'est d'enfouir 1 km de ligne, 1 km de ligne déposée pour 1 km posé, de niveau de tension inférieure au 400 000 volts, donc soit des 63 000 volts soit des 20 000 volts.

Et parfois on disait, « sous réserve de ». Alors on va préciser ce qui est entre guillemets « sous réserve de » et ce qui est un engagement ferme de RTE. Ce qui est un engagement ferme de RTE, c'est déposer les lignes qui sont inscrites ici sur cet écran. La ligne qui va de Nîmes à Jonquières, qui est en 63 000 volts et qui passe au niveau de Jonquières, sur des habitations en pleine ville et qui a aussi des enjeux paysagers quand on part vers Nîmes, elle fait 16 km, et la dépose de la ligne Jonquières-Trinquetaille et Arles-Trinquetaille, qui fait 39 km.

Mais déjà on va déposer plus de pylônes que ce qu'on va en poser. Quand on fait la somme des distances on n'arrive pas à 65 km. Et puis sur la partie sud il n'y a pas beaucoup de lignes 63 000 volts parce qu'on en a déjà déposé par le passé. Du coup, notre cible, c'est de travailler sur les lignes moyenne tension qui sont présentes, des lignes de moyenne tension qui sont à peu près à l'endroit où on va passer la ligne à des lignes moyenne tension qui ont aussi des incidences sur l'avifaune, sur le paysage.

On est en train de travailler avec Enedis, la LPO, le Parc de Camargue mais aussi les agriculteurs qui nous l'ont demandé, pour essayer de déterminer là où il est prioritaire d'enfouir les lignes. On va aussi travailler avec les communes, sachant qu'il y a peut-être des points spécifiques à voir avec eux.

Les gens nous ont parfois dit « mais est-ce que vous avez étudié le réseau du Gard aussi ? Est-ce que vous avez aussi étudié les transformations qui sont à venir sur le réseau du Gard ? ». Eh bien oui, le réseau évolue, le réseau s'adapte en fonction de critères de renouvellement du patrimoine, de qualité de l'alimentation en électricité. Et sur le Gard, il y a des gros travaux de restructuration qui sont envisagés pour reprendre l'alimentation du Grand Nîmes, de la grande zone de Nîmes et cela donnera des opportunités pour déposer encore plus de pylônes de l'est de Nîmes jusqu'au Gard, sur les communes concernées par le projet. Et finalement sur les communes qui sont dans les Costières de Nîmes, il y aura 4 fois plus de pylônes déposés que de pylônes construits, quand on intègre tout ce qui est prévu par RTE, soit en engagement dans le projet Feuillane-Jonquières, soit lié aux autres travaux qui sont prévus dans la zone de réhabilitation, de qualité de fourniture etc. J'en ai fini sur les compensations.

En termes d'enfouissement, j'ai déjà parlé avec vous tous des différents accompagnements collectifs, je ne vais pas revenir dessus. Il faudra échanger sur le montant du plan d'accompagnement de projet, qui est un montant assez important, aujourd'hui estimé à 12 millions d'euros, qui sera réparti sur le territoire concerné par le projet.

On va mettre en place des mesures de compensation agricoles. Il y a une taxe sur les pylônes qui permettra d'avoir une somme qui tombera tous les ans dans les mairies. Et puis on s'engage dès maintenant à donner un point d'avance aux entreprises gardoises et aux entreprises des Bouches-du-Rhône pour avoir plus de chances de pouvoir participer aux marchés de RTE pour la construction de la ligne. On s'est déjà engagés là-dedans, il y aura des premières actions avant la fin de l'année.

Et les mesures d'accompagnement individuel, elles sont connues. Ce qui peut être intéressant, c'est qu'effectivement sur les départements concernés, il y a des productions agricoles très spécifiques et il y aura certainement un travail. Enfin, on envisage de travailler avec les chambres d'agriculture pour rediscuter sur les barèmes d'indemnisation des productions spécifiques de ces deux départements.

Et après, je vais juste faire une petite transition en disant qu'on a aussi entendu dans tous les échanges qu'on a eus, que ce soit pendant les réunions du débat mobile, des concertations dans les réunions publiques, des concertations en tête-à-tête avec nos interlocuteurs, une attente forte d'intégrer la valeur vénale des biens dans nos indemnisations et d'intégrer une compensation des préjudices économiques. Ça nous a été demandé par Monsieur le préfet et je laisse la parole à Christophe pour vous présenter la suite.

Christophe Berassen, RTE : La concertation a clairement mis en évidence une sensibilité forte du territoire sur l'insertion paysagère et l'activité notamment d'agritourisme. Donc la demande de Monsieur le préfet, ça a été rappelé en introduction, est de travailler à la mise en place d'un dispositif spécifique, c'est-à-dire des mesures spécifiques qui ne sont pas habituellement mises en œuvre sur les projets. On rentrera dans le détail ultérieurement sur ces mesures-là, mais l'idée c'est de travailler sur une indemnisation des propriétaires de terrains non constructibles situés à proximité de la ligne 400 000 volts.

C'est l'idée de travailler aussi sur une indemnité des propriétaires d'habitations ou de terrains constructibles qui sont situés à proximité de la ligne 400 000 volts. Cette indemnité vient en substitution de l'indemnité de préjudice visuel que vient d'évoquer Pascale Hénaff, prévue dans le cadre du contrat de service public entre RTE et l'Etat.

Et enfin, pour prendre en compte cette particularité d'agritourisme, on travaille à une indemnisation du préjudice économique lié aux activités de tourisme à proximité de la ligne 400 000 volts.

Alors une nouvelle fois, ce sont des mesures exceptionnelles. On travaille le sujet, il reste à définir très précisément les modalités de mise en œuvre de ces dispositifs. Mais on y travaillera dans les semaines à venir.

Concernant le planning, on est aujourd'hui à la fin de la première étape de concertation, ce qui va nous permettre d'engager la constitution du dossier d'utilité publique pour qu'il soit instruit. Un dépôt courant 2025 est envisagé pour une obtention en 2026 avec des autorisations administratives de détail associées, avec l'enquête publique aussi qu'évoquait Monsieur le préfet à cette échéance-là, et avec un objectif de démarrage des travaux en 2027, pour une mise en service toujours à fin 2028. Voilà, nous avons terminé, Monsieur le préfet.

Monsieur le Préfet : Merci de cette présentation, merci de cette restitution, donc de ce travail de concertation. Alors formellement, il était important que cette réunion puisse en être le témoin, si je puis dire, puisque nous avons besoin, dans le cadre du processus de validation du fuseau de moindre impact, de témoigner de ce travail de sélection qui a été fait des différents fuseaux.

Mais nous pourrions revenir naturellement si vous le souhaitez sur tel ou tel aspect.

Et puis bien évidemment les chiffres qui ont été donnés pour ce qui concerne par ailleurs les indemnisations exceptionnelles mobilisées par RTE - et je remercie RTE bien sûr de l'avoir fait -

sont des chiffres qui à ce stade n'ont pas forcément de valeur définitive, donc il faudra bien sûr que nous continuions là aussi à en discuter avec l'opérateur.

Monsieur le président de la Chambre de commerce et l'industrie d'Arles, vous souhaitez prendre la parole il y a quelques instants ?

Stéphane Paglia, président de la CCI d'Arles : Bonjour Monsieur le préfet, messieurs les préfets et vous tous. Déjà, si vous le permettez, je vais remercier les équipes de RTE. Je les remercie parce que depuis deux ans et la première fois à peu près qu'on les a rencontrés, chaque fois qu'on a eu des points, on leur a posé des questions, ils nous ont toujours répondu.

Le travail qu'ils ont fourni dernièrement est bien plus précis que celui réalisé il y a deux ans. Je le dis parce qu'ils nous ont apporté des réponses, qui peuvent nous convenir ou pas, mais les réponses qu'ils nous ont apportées ne sont pas des réponses personnelles, ce sont des réponses qui répondent à trois points qui pour moi sont fondamentaux et que l'Etat a demandés. C'est la date de livraison de la liaison et sa puissance, les impacts environnementaux et paysagers, et les impacts budgétaires, parce qu'aujourd'hui on ne peut pas écarter d'un simple geste de la main combien va coûter cette liaison.

Les acteurs économiques en sont conscients. Donc je voulais vous dire merci pour ces échanges. Alors on n'est pas toujours d'accord avec ce qu'ils nous disent, mais en tout cas on a eu ces échanges-là.

Après, le monde économique du territoire du pays d'Arles est inquiet, bien sûr, surtout le monde touristique, sur l'impact paysager. L'impact sur le tourisme, on le prend en compte, et ce sont des avis très partagés. Mais je pense que ce qui prime, on en a discuté avec beaucoup de gens, c'est un sentiment d'injustice en disant « mais ce projet-là, lui il va vite, alors que nous quand on mène d'autres projets, ça va moins vite ». Et donc on s'attelle à essayer de rassurer. Je pense qu'il y a encore du travail à faire sur la partie touristique, bien sûr.

Donc voilà, pour dire c'est sur notre territoire, les chefs d'entreprise sont déjà en responsabilité, mais ils sont déjà inquiets et on est partagés. Je voulais apporter ce témoignage parce qu'il y a ce sentiment que là on peut aller vite, alors que sur d'autres projets on ne peut pas. Je vous avoue que dans les années à venir, quand on me sortira que sur un projet, il n'y a pas de consensus politique, on ne peut pas avancer, ça me servira quand même de point de référence, ce projet, en disant que même si on n'est pas tous d'accord, on peut avancer sur un projet.

Mais voilà, vous dire que le monde économique restera vigilant aussi sur certains impacts budgétaires parce que la France, on en parle en ce moment, a quand même quelques difficultés sur le sujet. Moi j'entends des chefs d'entreprise dire « mais ce n'est pas grave combien ça coûte ». Ah si, c'est quand même quelque chose qui est important, combien coûte un projet. C'est la nation qui va le payer, c'est les usagers qui vont le payer, c'est tous les citoyens qui vont payer. Donc ce n'est pas rien.

C'est un sujet effectivement stratégique pour la France, la décarbonation de la zone de Fos. Est-ce que le délai est bon ou pas bon ? Moi je n'ai pas d'avis dessus, je n'ai pas d'avis non plus s'il faut faire une ligne aérienne ou enterrée. Et c'est le but aussi de faire appel à des experts. Ce n'est pas mon métier de savoir la meilleure solution technique, même si je suis plutôt dans l'électricité, et de faire un peu confiance aux équipes, ça me semble essentiel et d'essayer de dépassionner le débat parce que vraiment, le débat est très, très passionné. Merci.

Monsieur le Préfet : Merci, Monsieur le président, d'exprimer la voie de la sagesse qui est la vôtre. Je vous passe la parole tout de suite après, peut-être en réaction par rapport un petit peu à ce que vous disiez de façon subliminale sur les autres projets, je pense en particulier, sans exclure les préoccupations des maires des territoires de Fos, la déviation Fos-Salon et de Martigues-Port-de-Bouc, qui ont animé un certain nombre de réunions que vous évoquiez, en particulier le contournement d'Arles.

Je voudrais juste rappeler peut-être quelques échéances que nous avons partagées avec les élus, mais qui me paraissent aussi importantes de souligner pour montrer que l'État ne privilégie pas un projet, la ligne THT, et en revanche, ne jouerait pas avec la même célérité, sur la volonté d'accélérer aussi le calendrier sur le réaménagement de la route nationale 113 et sur le contournement d'Arles.

Nous sommes en train de finaliser le dossier pour les procédures d'enquête publique en ce moment même. Nous allons transmettre le dossier au niveau des administrations centrales pour la concertation interservices, je parle sous le contrôle de la DREAL, dans les semaines à venir pour permettre de faire en sorte que celle-ci puisse très rapidement se prononcer sur le dossier qui a été élaboré au niveau local.

Ces avis, qui seront rendus au niveau national, seront intégrés d'ici la fin de l'année dans un dossier, qui sera le dossier d'enquête publique, qui permettra de saisir également, puisque la loi nous en fait obligation, le Secrétariat général pour les investissements et l'Autorité environnementale dans la foulée. Ces avis sont attendus pour le premier trimestre de 2025 et nous prévoyons à date, au moment où nous nous parlons, que l'enquête publique se tiendra au 2e trimestre de 2025.

La Déclaration d'utilité publique pourra être prononcée en 2026 et le choix du concessionnaire pourrait intervenir fin 2026-2027 pour permettre de réaliser effectivement dans les deux ans suivants cet ouvrage de façon à inscrire effectivement cette logique, aussi importante pour le territoire. On s'écarte un petit peu du dossier de RTE mais ça me paraissait important de le rappeler. Et sur les dossiers Fos-Salon et Martigues-Port-de-Bouc : Martigues-Port-de-Bouc, nous sommes dans une phase d'inscription des financements correspondants, en discussion avec le Conseil régional et les autres partenaires pour un calendrier qui est celui du prochain CPER. Et Fos-Salon, nous avons des études qui seront également lancées dans ce cadre et nous devons travailler avec les services au niveau national pour permettre de trouver des solutions de financement qui permettent d'assurer la soutenabilité de ce projet dans un délai rapide. C'était 2032 qui avait été évoqué par le Conseil supérieur des infrastructures il y a quelques mois.

Je crois qu'il y avait une intervention derrière vous, Monsieur le président, puis on continuera de donner la parole.

Raphaël Billé, directeur général délégué de la Fondation Tour du Valat, Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, Réserves naturelles de France : Merci Monsieur le préfet. Bonjour à toutes et à tous. Raphaël Billé, directeur général délégué de la Fondation Tour du Valat, Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes. Je représente aussi et peut-être surtout aujourd'hui, Réserves naturelles de France dont je suis administrateur et représentant régional en PACA.

Monsieur le préfet, ce que je voudrais dire, c'est d'abord notre inquiétude. Beaucoup a été dit donc je ne vais pas reprendre les différents éléments. Mais c'est vrai que beaucoup a été dit, beaucoup de choses auxquelles je souscris. A un niveau assez général, notre inquiétude porte sur ce que j'appellerais une dégradation des conditions d'exercice de la démocratie environnementale. Si vous ne l'avez pas encore lu, je vous invite à lire la tribune récente dans Le Monde de maître Sébastien Mabile sur ce sujet précis, que j'ai trouvée tout à fait pertinente.

La loi sur l'accélération des énergies renouvelables vient apporter un nouveau coup aux conditions d'exercice de la démocratie environnementale et nous le regrettons à la fois côté Tour du Valat et côté RNF. J'entends déjà beaucoup parler de compensation écologique, alors la séquence Éviter-Réduire-Compenser, ce n'est pas la séquence Compenser-Réduire-Éviter. Donc je vous invite collectivement à prendre les choses dans l'ordre, à focaliser toute notre énergie dans les semaines et les mois qui viennent sur l'évitement des impacts, ensuite leur réduction. Et dans un dernier recours, on pourra discuter de la compensation. Le sujet de la compensation écologique, aujourd'hui, nous, il ne nous intéresse pas sur ce dossier-là.

Je ne peux que souscrire aux différents appels à réouvrir le débat. Je pense que le débat a été beaucoup trop fermé dès le début sur un nombre trop réduit d'options techniques sur lesquelles évidemment nous, ni côté Tour du Valat, ni côté RNF, nous ne sommes compétents, on n'est pas des spécialistes de l'acheminement d'énergie vers des sites industrialo-portuaires.

Je pense que si on ne réouvre pas le débat, le risque c'est qu'on s'embourbe dans des recours juridiques de toutes parts, dont personne ne sortira... Enfin, dont certains sortiront gagnants si on veut, sur le fond, c'est-à-dire que le projet se fera ou pas, mais une bataille juridique coûtera cher à tout le monde et n'aidera pas à développer un projet de territoire que j'ai l'impression que nous appelons tous de nos vœux.

Sur le fond, évidemment, je n'ai pas besoin de vous rappeler à quel point la Tour du Valat et les Réserves naturelles sont engagées dans la lutte contre le changement climatique, à la fois du côté de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi du côté de l'adaptation en matière d'atténuation. On sait aujourd'hui que des écosystèmes en bonne santé, une biodiversité préservée sont absolument indispensables.

L'ironie, c'est que ça fait 70 ans qu'à la Tour du Valat, on génère de la connaissance, en espérant que les décisions sur les zones humides seront meilleures, que la biodiversité et la nature seront mieux préservées. Côté Réserves naturelles de France, ça fait 40 ans qu'un combat un peu équivalent est mené. Ça fait aussi 40, 50, 60 ans qu'on appelle l'État à accélérer le développement des énergies renouvelables et aujourd'hui, s'entendre dire que le développement des énergies renouvelables ne peut se faire qu'au détriment de la biodiversité... Voilà, je ne vous cache pas que c'est un petit peu difficile pour nous.

Alors, il y a forcément des compromis à faire, des compromis entre les objectifs de décarbonation qu'on comprend bien, les objectifs de fourniture d'électricité, et puis les objectifs de préservation de la biodiversité. Il y a sans doute des compromis à faire entre lutte contre le changement climatique et préservation de la biodiversité. Mais tout ça pour nous, ça ne peut se faire, et ça a déjà été dit, que dans le cadre d'un vrai projet de territoire, d'un débat sur un projet de territoire. Vous avez mentionné la possible saisine de la CNDP, ce serait forcément une bonne nouvelle. Mais on a envie de s'engager dans un débat à long terme dans lequel on puisse avoir des projections de long terme des besoins en électricité, de la façon dont tout ça va être fourni. Et un débat aussi sur les impacts cumulés des différentes infrastructures qui sont aujourd'hui en projet sur le territoire.

Alors pour conclure, je dirais que, comme vous le voyez, je ne suis pas sorti de la salle : côté Tour du Valat, comme côté Réserves naturelles de France, notre ADN, c'est le dialogue, c'est la co-construction. En même temps, je respecte profondément les associations militantes qui sont sorties, les responsables politiques qui sont sortis. Nous, on n'est ni des associations militantes, ni des organisations politiques, mais je vous avoue que certains jours, c'est un peu dur. On est plusieurs gestionnaires d'espaces naturels à être restés dans la salle, ça ne veut pas dire qu'on soutient ou qu'on valide ce que vous dénommez le tracé de moindre impact. Mais ça veut dire qu'on reste déterminés à travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire pour trouver les meilleures solutions possibles, puisqu'on n'a pas vraiment le choix et qu'on considère que la qualité d'un processus de concertation ne se mesure pas au nombre de réunions tenues ou au nombre de participants réunis, mais à l'ouverture des débats et à la possibilité d'avoir véritablement la prise en considération d'une variété d'options sur lesquelles on peut ensuite statuer. Et on a l'impression que ça n'a pas été le cas. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

Monsieur le Préfet : Merci de votre témoignage. On reviendra sans doute sur un certain nombre de points de votre intervention. Je voudrais passer le micro à Madame la sénatrice.

Brigitte Dévesa, sénatrice des Bouches-du-Rhône : Merci Monsieur le préfet. Comme vous le savez, le parlementaire, le sénateur est à l'écoute de son territoire, à l'écoute de ses maires et c'est ce que je fais régulièrement depuis que je suis au Sénat.

Je regrette juste une chose, c'est que ce document n'ait pas été visionné peut-être avant les échanges, ce qui aurait permis de voir un petit peu les avancées. Je considère qu'un projet équilibré ne doit pas diviser, mais plutôt rassembler, ça c'est important. Première question qui est très pratico-pratique, est-ce qu'on aura la possibilité d'avoir ce diaporama, enfin ce dossier, parce que c'est important.

Pourquoi je vous dis ça ? Parce que j'aurais aimé quand même sur ce projet, que les sénateurs puissent être invités. Moi, je vous le dis, je n'ai participé à aucune concertation, simplement parce que je n'ai pas été conviée. Alors peut-être parce qu'il y a eu un oubli. En tout cas, avec Monsieur Le Rudulier qui vient de partir, il me l'a confirmé, c'est notre première concertation, je dirais.

Ceci étant dit, nous n'attendons pas de recevoir effectivement les concertations, puisque nous allons chercher aussi les informations. Moi j'ai rencontré le maire de Fos, et je suis à disposition, notamment du maire d'Istres, et nous discutons et nous cherchons nous aussi à comprendre ce qui se passe.

Je voulais préciser, comme tout le monde évidemment, que la décarbonation est un enjeu important. D'ailleurs, je précise qu'au Sénat, dans le cadre de la délégation des entreprises, nous travaillons actuellement sur une mission d'information qui concerne la décarbonation à 2030-2040 et qu'à ce titre-là, j'étais venue voir effectivement le maire de Fos et ArcelorMittal. Donc il y a une vraie nécessité.

Mais comme le disait Monsieur le maire de Port-Saint-Louis du Rhône, ce serait bien qu'on organise effectivement autour évidemment de la CNDP une concertation pour que chacun puisse s'exprimer. D'autant que moi je n'ai pas tous les éléments.

Donc voilà, Monsieur le préfet, je compte vraiment sur votre vigilance pour inclure les sénateurs et tous les parlementaires qui le souhaitent. Moi c'est ma priorité de savoir un petit peu ce qui se fait sur ce territoire et d'avoir tous les éléments. Donc je vous remercie d'y prêter attention Monsieur le préfet.

Monsieur le Préfet : Merci Madame la sénatrice de votre intervention. Je serai naturellement très attentif. Sur le document qui est à l'écran, il me semblait qu'il avait été communiqué avec l'invitation à participer à cette réunion. Ce document est normalement disponible sur les sites du projet d'une part, et d'autre part de la préfecture.

Il est évident que les parlementaires, et un certain nombre d'entre eux étaient conviés aux réunions. Je vais bien sûr veiller à ce que ce soit le cas pour toutes les réunions à venir, mais toutes les réunions de concertation, les parlementaires y étaient naturellement associés.

Alors je vais vérifier s'il y a eu une difficulté ou pas dans la transmission des invitations. Mais il est essentiel qu'ils participent depuis le début du projet jusqu'à son terme, à toutes les réunions d'information et de communication.

Leila Debiesse, conservatrice des marais du Vigueirat : je suis conservatrice des marais du Vigueirat, une réserve naturelle nationale située entre les deux tracés d'impact majeur qui ont été évoqués tout à l'heure, sur le sud des fuseaux potentiels.

Je m'excuse parce que je n'ai pas l'habitude de prendre la parole aussi bien que mes prédécesseurs, et je vais avoir du mal à cacher mon émotion. Mais je vais le tenter quand même.

Donc je m'exprime au nom de la structure que je représente, qui s'appelle Les amis des marais du Vigueirat, mais aussi au nom des autres gestionnaires d'espaces naturels protégés qui sont, ou pas, représentés aujourd'hui et dont certains ont fait le choix de ne pas rester dans la salle. Donc comme l'a dit mon collègue, on a fait le choix de rester, mais on est totalement solidaires et on est sur les mêmes préoccupations, ceux qui sont sortis et ceux qui sont présents.

Je les cite : il y a le parc naturel régional des Alpilles, le parc naturel régional de Camargue, la société nationale... *(on entend des protestations)*. Oui, mais bon, alors donc on est solidaires puisqu'on a tous signé un courrier qui exprimait nos inquiétudes. Le parc des Alpilles ? Ah, le parc de Camargue. *(Anne Claudius-Petit signale qu'elle n'est pas d'accord)*. Pardon ? Oui, vous avez émis un avis négatif à part, en effet. En tout cas il y a, comment dire, un accord commun pour dire que ces fuseaux, quels qu'ils soient sont extrêmement, vont être extrêmement impactants pour la biodiversité du secteur qui a été protégée par des parcs naturels régionaux, par des réserves naturelles régionales, et par des réserves naturelles nationales.

Moi, en tant que gestionnaire de réserve naturelle nationale, j'ai un peu de mal à accepter que l'État puisse à la fois nous confier la gestion de terrains qui sont classés pour leur richesse, qui est reconnue à l'échelle nationale, et à la fois laisser développer ou même être moteur du développement de projets qui vont eux-mêmes être impactants pour ces espaces que lui-même a protégés... C'est une incompréhension que je souhaitais souligner.

Je voulais aussi souligner que nous avons bénéficié de la présentation sous une autre forme, mais dont le résultat était le même, il y a quelques jours. Les bureaux d'études ont admis qu'on était sur des secteurs avec des impacts majeurs. Une phrase a été dite, je l'ai retenue, « c'est un secteur parmi les plus riches qu'on ait vu depuis 20 ans ». Les deux bureaux d'études qui sont embauchés pour travailler sur ce projet ne sont pas des bureaux d'études nouveaux. Ils en ont mené beaucoup, des études.

Vous comprendrez qu'on ne puisse pas accepter qu'un aménagement comme celui-là traverse une réserve naturelle nationale. Je laisserai mon collègue Axel Wolff s'exprimer là-dessus. Et ensuite, ce que je voudrais que vous entendiez, c'est qu'on ne fait pas d'opposition à un projet de décarbonation. Vous vous doutez bien qu'il est dans nos préoccupations majeures que la décarbonation puisse se faire. Simplement, il ne nous semble pas possible de continuer à opposer protection de la biodiversité et décarbonation. Et peut-être que prendre du temps pour réfléchir à des projets qui puissent permettre de concilier les deux préoccupations, ça vaudrait peut-être le coup sur notre territoire, mais à l'échelle de la France entière, puisque cette politique-là est une politique nationale.

Et enfin, je rebondirai sur ce qu'a dit Raphaël Billé tout à l'heure. Monsieur le préfet, vous avez rappelé différents projets qui maillent le territoire. Il en existe d'autres. Il y a le développement de l'éolien offshore dans le Golfe de Port-Saint-Louis, il y a le projet de mettre un pont sur le Rhône à la place du bac de Barcarin, il y a les deux liaisons routières dont vous parliez, le contournement autoroutier d'Arles, la déviation du canal EDF de Saint-Chamas... Je ne sais pas si dans la salle, tout le monde a conscience que tout ça arrive sur le même territoire, qui est quasiment intégralement protégé, et donc aujourd'hui il va y avoir, enfin dans un futur proche, un effet cumulé de ces projets-là sur des espaces qui sont protégés, qui seront irréversibles.

Voilà, je voulais attirer votre attention là-dessus. Aujourd'hui, on n'entend pas parler du cumul de ces effets-là et des études qui permettraient de les mettre en valeur. Je pense que j'ai dit à peu près tout. Je souhaiterais que mon collègue du CEN Paca, de la réserve de Crau, puisse s'exprimer. Merci.

Bruno Emeric, agriculteur, administrateur FNSEA : Bruno Emeric, je suis administrateur du syndicat des Bouches-du-Rhône. L'ensemble des membres du syndicat sont sortis et ainsi que les associations. Mais d'abord, je voudrais vous dire merci, Monsieur le préfet, pour cette réunion qui s'est tenue mercredi dans votre bureau. Une réunion constructive. Vous avez pris le temps de nous écouter et c'est comme ça qu'on va pouvoir progresser.

Dans d'autres réunions de concertation qui sont enregistrées, j'ai demandé à ce qu'on lève la pression et qu'on développe des solutions alternatives qui soient présentées. Ce n'est pas une rêverie, c'est l'ancien directeur du port de Fos et c'est un homme de sagesse, qui est à la retraite, qui n'a pas de pression, ni politique...

Moi je vous demanderai de prendre trois mois pour aller plus vite et faire baisser cette pression pour qu'on avance, parce que l'objectif, on en a tous pleinement conscience. Des mensonges ont été dits. Là toutes les personnes qui sont sorties sont d'accord pour décarboner, sont d'accord pour créer de nouvelles industries à Fos.

Il y a des industries, comme ArcelorMittal, qui sont visibles depuis les crêtes des Alpilles, on ne voit que ça. A notre époque, c'est une honte d'avoir des industries aussi polluantes. Mais nous aussi, agriculteurs, nous subissons les mêmes pressions des importations. Je suis le directeur général du groupe Saint-Louis, on est présent sur le marché européen et bien sûr, on a avancé.

On a pris le temps de recevoir depuis plus d'un an RTE qui sont venus plus de 4, 5 fois sur mon exploitation, pour comprendre d'abord ce dossier, et pour s'en imprégner, mais aussi prendre le temps de travailler.

Par contre, toutes ces observations qu'on a faites, on ne nous a pas écoutés. On va revenir et, quand j'entends la Chambre d'industrie de Marseille dire qu'il y a la pression, mais dites-moi aujourd'hui, si on présentait dans ce dossier la possibilité d'enterrer, et si on faisait un vrai débat technique ? On a compris, l'aérien, c'est 100 m² par poteau. Enterré, on ne maîtrise pas. Pourquoi ? Je l'ai dit au directeur de RTE, mercredi, vous êtes électriciens.

Mais quand on enterre, on vient faire des tranchées dans le sol et là on est dans notre domaine de compétence qui s'appelle l'agronomie. C'est une science qui est enseignée par nos écoles d'agronomie et là-dessus, on n'a jamais travaillé ensemble. Et on doit évoluer sur nos exploitations. Pour des mesures de sécurité, on enterre tous nos réseaux. Pour mettre à l'abri tous nos chauffeurs. On a la pression de notre activité économique et aujourd'hui... si on avait travaillé ensemble pour qu'enterrer comme vous le dites, ça ne se passe pas avec des tranchées de 30 mètres de large et de 4 mètres de profondeur mais avec une trancheuse. Où votre collaboratrice m'a dit « oui, on peut enterrer 3 câbles à la fois ». Eh bien voilà, on a déjà en quelques minutes après la réunion de travail Monsieur le préfet, on a déjà avancé un petit peu. Donc une trancheuse 50 cm de large, on enterre 3 câbles et on peut avancer techniquement là-dessus. On n'a rien entendu et ce n'est pas dans des réunions comme aujourd'hui ou celle qui s'est déroulée à Fos, chez Monsieur le maire de Fos, où vous avez rempli le fond de la salle par les délégués dockers CGT qui ont mobilisé l'issue de secours. Pardon, ce n'est pas une réunion de concertation, où on est venu insulter le maire d'Arles. Le maire d'Arles, c'est mon maire de la Communauté de communes et on est fiers d'avoir monsieur Patrick de Carolis. Il est sorti de la salle et je suis solidaire de lui.

Moi, je m'inscris aux côtés de Monsieur le préfet, dans le dialogue, dans des réunions de travail, des réunions constructives, et pas avec des personnes qui ont aussi peu de compétences sur ce dossier. On y travaille depuis un an. Moi, j'ai pris le temps de rencontrer la directrice du groupe Prysmian du Danemark qui fabrique des câbles enterrés, ils enterrent à Montréal, New York. On enterre 1 800 km de lignes en Allemagne, je l'ai déjà dit dans des réunions, si vous voulez. Donc oui, il y a des solutions alternatives. Il aurait fallu s'y prendre il y a 6 ans, d'accord, pour commander des câbles enterrés, c'est 5 à 6 ans à l'avance. Pourquoi vous ne vous êtes pas avancés il y a 5 ou 6 ans ? Pourquoi vous ne nous avez pas consultés, nous, agriculteurs ? Parce que tout va se passer chez nous, d'accord ? Nous ne sommes opposés à rien parce que qu'on a déjà le pipeline, on a deux gazoducs, on a les câbles enterrés...

On les a sur l'exploitation agricole, d'accord ? Monsieur le préfet m'a entendu mercredi dans une réunion de travail, où nous avons sur l'exploitation entre 20 et 40 poteaux Enedis en 20 000 volts, d'accord ? On vit et on travaille avec. Les poteaux sont au milieu des champs, on travaille dans l'insécurité. Tout ça, c'est dans un pur bénévolat.

Et si on vous demandait à vous les industries de Fos depuis 40 ans, quelle est la somme sur les taxes professionnelles que vous avez reçues que vous avez consacrée... (*Le maire de Fos proteste*). Non, non, ne me coupez pas la parole. Je ne vous ai pas coupé la parole. Si on vous demandait les taxes professionnelles que vous avez perçues des industries. Quelle est la somme que vous avez consacrée pour développer le réseau haute tension sur ce port ? je le rappelle, c'est 10 000 hectares, vous me l'avez dit Monsieur le préfet...

L'avenir sera de développer ce port. Il y a 10 000 hectares, vous allez en prendre en gros je crois 800 pour développer les industries qui sont candidates. Là-dessus je vous ai demandé de ne pas prendre des compensations sur les terres agricoles, de ne pas missionner le Conservatoire du littoral pour à nouveau acheter des propriétés pour exclure les jeunes agriculteurs, ce qui va continuer à faire monter la pression.

Là-dessus, Monsieur le préfet, je voudrais conclure que toutes ces personnes qui sont sorties ne sont pas opposées à ce projet. Moi je souhaite enlever la pression. Je viens de dire, je souhaite que des réunions de travail comme vous nous en avez organisées mercredi puissent encore se dérouler. Prenez le temps, accordez-nous trois mois pour amener tout le monde dans ce projet. Et on ne peut pas opposer la Chambre d'industrie de Marseille au monde agricole que nous représentons. Nous représentons le département des Bouches-du-Rhône mais mes homologues du Gard sont aussi à nos côtés et nous aussi nous développons de l'activité économique. Nous aussi nous sommes présents sur le marché européen. Et quelque part, on représente les produits du terroir. Merci de m'avoir écouté et sachez une chose, c'est qu'on est à vos côtés.

Céline Tramontin, adjointe au maire d'Istres : Bonjour Monsieur le préfet, Céline Tramontin, adjointe au maire d'Istres, ici présent et présidente du syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau. Et aussi Symcrau, une grosse structure porteuse des sites Natura 2000 de la Crau.

En préambule, je voulais juste rappeler que j'ai milité et initié sur ce territoire de la Crau l'émergence d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux que dont vous avez bien voulu, Monsieur le préfet, et je vous en remercie, signer l'arrêté de périmètre début août. L'objectif de ce SAGE, c'est bien la répartition de l'eau dans un contexte de changement climatique pour assurer l'ensemble des usages sur ce territoire, que ce soit de l'eau potable, de l'eau agricole, de l'eau industrielle et de l'eau pour les milieux, afin bien sûr de permettre le développement de ce territoire, y compris le développement économique.

Car c'est bien le développement économique qui rend ce territoire dynamique. J'ai pu rencontrer lors d'une réunion le 13 septembre dernier, les chargés de mission des bureaux d'études dans le cadre de ce projet de ligne haute tension et je leur ai demandé, je leur ai exposé un certain nombre de points de vigilance. Quelques exemples, les ouvrages qui seront construits sur les zones de sauvegarde de la nappe phréatique et sur le volet Natura 2000, le tracé passe bien sûr au cœur de la réserve naturelle nationale avec des forts enjeux de conservation. Lors de cette réunion, le Symcrau a décidé, comme pour l'ensemble des dossiers structurants de ce territoire, dont la liaison Fos-Salon, le contournement autoroutier d'Arles... de travailler en bonne intelligence avec RTE.

On a décidé ensemble de partager nos données afin que l'ensemble de l'ingénierie disponible puisse être mobilisée pour ce projet et mis au service de l'évitement et de la réduction des impacts et des incidences, ce qui va forcément nous amener dans un deuxième temps à évaluer les enjeux de manière, j'ai envie de dire chirurgicale, et à la parcelle.

Et du coup, je finis mon propos, Monsieur le préfet, pour solliciter moi aussi, une réunion sur les effets cumulés des quatre grands projets structurants de ce territoire, les deux projets autoroutiers, la dérivation Saint-Chamas et le projet RTE. Une réunion technique où on va effectivement pouvoir avoir une vision globale et j'ai envie de dire, « pas en silo » des différents projets pour pouvoir en mesurer les impacts et prioriser ceux qui peuvent être réduits. Merci Monsieur le préfet.

Monsieur le Préfet : Merci Madame la présidente.

Laurent Deshaies (représente le sénateur de Bouches-du-Rhône Guy Benarroche) : Pour s'être penché sur les diverses solutions à la présentation que nous a été faite par la RTE, on peut dire

que le travail est absolument remarquable. Cela a vraiment été dans les détails, c'est assez impressionnant.

Par contre, il y a une chose qui est absente des débats, c'est les besoins. Donc on ne parle pas, ni de sobriété, mais il y a par exemple des questions qui peuvent se poser, est-ce qu'il est vraiment pertinent d'aller fabriquer de l'hydrogène chez nous ? Alors que si on le fabriquait près de la vallée du Rhône, ça permettrait de diminuer les besoins et donc de donner un autre cahier des charges à RTE pour pouvoir trouver des solutions moins impactantes.

Dans le débat, il serait peut-être intéressant d'intégrer les besoins.

Monsieur le Préfet : Merci de votre intervention, je propose que nous continuions les prises de parole.

Stéphane Bergamini, Fédération des industries de la chimie : Merci Monsieur le préfet, Stéphane Bergamini, délégué général de France Chimie Méditerranée, la Fédération des industriels de la chimie.

Bien, les industriels de la chimie ont soutenu, soutiennent et soutiendront le projet RTE. Mais je souhaite souligner que cette industrie de la chimie est aujourd'hui face à une crise d'une ampleur très importante en durée, bien supérieure à celle des crises de 2008 et du Covid.

Nous sommes face à des causes conjoncturelles, la baisse de compétitivité, les questions d'énergie et les investissements importants de la Chine. Sur la région PACA, ce sont 15 000 emplois qui sont concernés, sans compter les emplois induits. Et aujourd'hui, la réunion de ce jour, est pour les industriels de la chimie un message d'espoir, l'espoir de pouvoir continuer à produire plus, de pouvoir continuer notre trajectoire de décarbonation et surtout l'espoir dans ce projet d'inscrire notre territoire, dans une logique « d'Industrial Deal », complémentaire au Green Deal européen, et de pouvoir nous inscrire pleinement dans cette volonté de pouvoir continuer à produire sur notre territoire et d'apporter des solutions pour l'emploi puisque je le dis, ce sont 15 000 emplois, plus les emplois induits sur la région PACA.

Monsieur le Préfet : Merci Monsieur le délégué général.

Axel Wolff, conservateur de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau : Merci, bonjour à tous. Axel Wolff, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je suis le conservateur de la réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau que nous co-gérons avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Au sein de PACA, nous sommes, enfin les conservatoires d'espaces naturels sont des associations de protection de la nature non militantes, ce qui explique que nous sommes restés dans la salle. Mais on affiche également notre solidarité avec les structures qui ont déploré le manque de concertation.

Et j'ai eu le cas de le faire par mail récemment puisque RTE a choisi d'organiser une réunion avec l'ensemble des gestionnaires de réserves naturelles il y a quelques jours, à une date où en tant que conservateur de la réserve naturelle qui va être la plus impactée par le tracé, je n'étais pas disponible, la réunion a été maintenue.

On ne peut appeler ça de la concertation. Je ne vais pas répéter ce qu'ont dit mes collègues sur des points sur lesquels je souscris totalement, mais apporter quand même quelques détails. Il me semble que c'est un peu une ineptie de parler de fuseau de moindre impact lorsque le maître d'ouvrage lui-même qualifie, alors que les études ne sont pas encore terminées, qualifie les fuseaux choisis comme d'impact majeur, en particulier dans le sud de la Crau. De toute façon, les enjeux sont majeurs sur la biodiversité, ce qu'on dit tous depuis le début et donc parler de fuseau de moindre impact, c'est assez difficile à comprendre, surtout quand ce

fuseau traverse une réserve naturelle nationale et qu'il va impacter cette réserve naturelle ainsi que les espèces qui y vivent.

En termes d'impacts, parler de compensation en retirant des lignes ailleurs, c'est très, très beau. Mais vous ne compenserez pas les impacts sur des espèces par exemple comme le Ganga cata ou l'Alouette calandre ou d'autres qui ne vivent que dans la plaine de Crau. Et donc enterrer des lignes dans les Alpilles ou à Beaucaire, ça ne compensera pas ça. Je pense que ça va être une vraie difficulté pour vous en termes d'obtention de dérogation pour les espèces protégées.

Et je finirai en regrettant, alors Madame Tramontin le soulignait, mes collègues aussi, on peut parler d'une nécessité d'étudier les impacts cumulés des différents projets qui risquent d'affecter ce territoire. Je pense qu'en premier lieu, ce qui manque réellement, c'est une planification et une concertation à l'amont, puisqu'alors, je m'en suis ému auprès de la DREAL PACA, en tant que gestionnaire de réserve naturelle, je suis contacté quasiment toutes les semaines par des maîtres d'ouvrage qui ont des projets qui vont impacter la réserve naturelle ou les espèces qu'elle abrite et on ne peut pas...

Alors, j'illustrerai par un bon exemple, le nord de la route de Port-Saint-Louis du Rhône, qui relie La Fossette à Port-Saint-Louis : RTE souhaite emprunter ce tracé. La dérivation du canal de Saint-Chamas souhaite emprunter exactement le même tracé, et GRTgaz veut également y poser des canalisations d'hydrogène. Il n'y a visiblement, absolument aucune coordination entre ces maîtres d'ouvrages qui ne sont pas au courant des projets des autres. Et il me semble qu'il y a un vrai besoin de planification à l'échelle de ce territoire.

Et je finirai en disant que voilà, on essaie de protéger, on nous demande de protéger la nature... L'État nous demande de protéger la nature. On sort un nombre incroyable de projets qui vont avoir un impact sur cette même nature. Et je rappellerai que dans le même temps, on attend toujours la sortie du projet d'extension de la réserve naturelle des Coussouls de Crau qui nous a été demandé par le préfet des Bouches-du-Rhône, qui n'en finit pas de ne pas sortir, et a priori d'être également rogné sur sa superficie. Je vous remercie.

Monsieur le Préfet : Merci de votre intervention. S'agissant de la concertation, il me paraît souhaitable de reconnaître que lorsqu'il vous est proposé éventuellement par RTE de participer à des réunions en bilatéral pour permettre de traiter effectivement ces questions, vous puissiez rappeler aussi que ces rendez-vous vous ont été offerts pour permettre de faire valoir vos arguments.

Sur les tracés, s'agissant de la route nationale, on n'est pas dans un périmètre effectivement protégé.

Enfin, merci de souligner que l'administration doit faire son travail de concertation, j'y suis sensible, et de coordination des opérations d'instruction des dossiers que vous rappeliez. RTE, gaz, etc.

Il n'y a peut-être pas effectivement de la part des différents maîtres d'ouvrage de partage d'informations les uns avec les autres, mais je peux néanmoins vous assurer que ces dossiers, puisque l'administration est chargée de les instruire, sont bien connus par la DREAL, par la DDTM et font naturellement l'objet d'une prise en compte pour qu'il n'y ait pas de stratification des contraintes. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Madame la présidente.

Isabelle Campagnola-Savon, Conseillère Régionale – Présidente Commission Entreprises – Artisanat et commerces – Economie sociale et solidaire – Economie circulaire :

Merci. Bonjour à tous. C'est vrai que c'est un projet territorial. Cependant il ne faut pas oublier que c'est aussi régional. On n'entend pas assez parler de l'impact que cela peut avoir au-delà du périmètre présenté pour le projet.

Quand je parle de l'impact régional, je parle notamment par exemple, de l'impact économique que cela peut avoir, parce que si nous sommes présents à toutes ces réunions, c'est parce qu'on est en charge du développement économique, de l'attractivité de ce territoire, et quand on perçoit l'avenir de ce périmètre industriel ou portuaire, on voit bien que sans cette ligne RTE, tous nos projets tombent à l'eau.

Mais sans cette ligne RTE, c'est en réalité aussi l'impact sur l'ensemble de la région au niveau de l'électricité qui est à considérer. Si on a des pics de froid comme on en a eu ces dernières années et qu'il y a des coupures électriques, il ne faut pas s'étonner.

Aujourd'hui, on a besoin de cette sécurité. On a besoin d'assurer l'alimentation nécessaire à l'ensemble de notre région, donc au-delà du fait qu'effectivement nous avons besoin pour l'avenir de ce territoire économique, social et écologique, de cette alimentation, nous en avons aussi besoin pour nous tous qui habitons sur ce territoire.

Et je rejoins totalement les propos de mon ami Martial Alvarez tout à l'heure quand il évoquait le positionnement des maires sur leur territoire. Mais quand on est élu, il faut regarder où est l'intérêt général. Et parfois ça ne nous plaît pas, mais c'est vrai qu'aujourd'hui, l'intérêt général est de faire en sorte que nous assurions la sécurité de tous en termes d'électricité sur ce territoire. Je vous remercie.

Laurent Simon, vice-président de la métropole dédié à la transition énergétique : Merci Monsieur le préfet. Laurent Simon, vice-président de la métropole délégué à la Transition énergétique.

D'abord, vous remercier Monsieur le préfet pour l'organisation de cette réunion et de toutes celles qui ont précédé. Et merci à RTE d'avoir éclairé les débats et d'essayer de faire avancer les choses. On est au confluent de deux enjeux qui sont majeurs pour le territoire métropolitain, un enjeu clairement économique, Isabelle Campagnola-Savon vient de le rappeler, autour de nos opérateurs industriels qui sont quand même les générateurs d'une part plus que substantielle du PIB métropolitain et par-delà même du PIB régional, voire de la richesse nationale, et qui dans le même mouvement, du fait de l'Histoire, sont les plus gros producteurs de gaz à effet de serre de notre territoire. Donc avec un enjeu de décarbonation majeur.

Je voudrais quand même juste rappeler que la principale menace sur la biodiversité, c'est quand même d'abord le changement climatique, donc si à un moment on ne prend pas le fil, là où on produit des facteurs de changement climatique, je ne vois pas très bien comment à terme, on arrivera à préserver les territoires auxquels nous sommes tous, je l'imagine, attachés. Ça, c'était le premier point.

Le second point, c'est que je suis maire également. Je respecte ce que disait Martial tout à l'heure, que chaque élu essaie de défendre sa population... Enfin, on ne peut pas raisonner tous en bocal et en silo. Et quand il y a une concertation qui est sur la table, la politique de la chaise vide ou de la posture théâtrale, c'est gentil deux minutes, mais ça ne fait pas avancer le débat.

Donc je rejoins encore une fois ce que Martial Alvarez a soulevé tout à l'heure. Je serai évidemment moi aussi disponible avec mes collègues maires de Fos, d'Istres et de tout le pourtour de l'étang de Berre et avec mes collègues maires du Gard pour participer à toutes sortes et tous formats de réunions qui permettraient de mettre concrètement sur la table les différents enjeux avec comme impératif, vraiment, je voudrais insister sur ce point, de ne pas les opposer entre eux. Parce que si on part dans ce débat-là sur la décarbonation contre la biodiversité, la biodiversité contre le développement économique, le développement économique contre le développement agricole, etc., c'est clair que notre territoire va continuer de prendre du retard, et qu'on sera tous perdants : Bouches-du-Rhône, Gard, Région Occitanie, Région Sud, et notre pays.

Donc essayons de sortir des postures. Je mesure la difficulté de la chose et la présidente Martine Vassal la mesure peut-être encore plus que les autres avec sa double casquette de

présidente de la métropole et de présidente du département. Mais s'il vous plaît, essayons de faire émerger un peu d'intelligence collective sur des enjeux qui ont une importance majeure pour notre avenir. Merci.

Monsieur le Préfet : Merci beaucoup Monsieur le maire.

Christine Baze, présidente de Industries méditerranée : Bonjour, je représente ici Industries Méditerranée et je voudrais élargir les propos de Stéphane Bergamini qui a parlé de l'industrie chimique. En fait, c'est toute l'industrie qui a vraiment besoin d'alimentation en électricité. Et les industriels se préoccupent de l'environnement bien sûr, par l'objet déjà de leur activité et aussi par leurs actions pour la décarbonation.

Sur l'ensemble des projets qui sont aujourd'hui recensés, que ce soit pour la transformation des entreprises existantes ou l'implantation de nouveaux projets, il y en a 60 % qui concernent la décarbonation. Donc 60 % c'est quand même énorme. Et il y a également plus de 40 % des projets qui sont en lien avec l'énergie.

Donc aujourd'hui, on est à un virage. Il y en a qui l'ont dit, on a besoin d'avoir cet apport en électricité dans un délai permettant la réalisation de ces projets avant qu'ils deviennent obsolètes et qu'ils ne puissent plus être rentables.

Donc j'aimerais bien que l'on puisse tous collectivement être attentifs à ces points-là qui concernent la décarbonation de notre région, de la France, et puis la réindustrialisation de la France.

Donc il y a deux points qui sont vraiment importants, c'est d'avancer collectivement, on en a tous parlé, d'avancer aussi sur les sujets de délai et pas faire en sorte que ça retarde trop. Et puis ensuite, regarder comme on est en train de le faire, avec des tracés de moindre impact pour tous, de façon à tenir compte des contraintes de tout le monde et des enjeux de tout le monde.

Monsieur le Préfet : Merci beaucoup Madame la présidente. Peut-être un dernier mot, Madame la présidente ? Et puis ensuite Monsieur Constantino. Madame la présidente du parc régional de Camargue.

Anne Claudius-Petit, présidente du Parc naturel régional de Camargue : Monsieur le préfet, Mesdames, Messieurs, donc Anne Claudius-Petit, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et présidente du Parc naturel régional de Camargue.

Je voudrais juste témoigner et remercier RTE du dialogue, parce que c'est plus qu'une concertation, pour moi c'était vraiment un dialogue permanent dans les deux sens parce que vous nous avez présenté le projet, je pense que depuis un an et demi, deux ans pratiquement, et on a échangé avec le directeur, vous avez été à l'écoute de nos préoccupations.

Évidemment, le moindre impact, il y a quand même un impact, comme vous l'avez souligné. On en est parfaitement conscient. Néanmoins, pour nous aujourd'hui, il a été en tout cas pour le territoire du parc naturel régional, minimisé et pour ce qui concerne encore le parc sur toute une frange du projet, on sera de toute façon attentif et même sur ce qui est à côté parce que j'ai envie de dire que pour l'avifaune, que ce soit à l'intérieur du parc ou juste à côté, on sait très bien que l'impact, on le partagera, donc on continuera à être à votre disposition et puis aussi en alerte s'il y a des points qui nous paraissent sensibles et complexes à mettre en œuvre, notamment dans les échanges qu'on peut avoir sur toutes les données en termes d'identification d'espèces, de comptage, d'impacts et de zones accidentogènes comme ça pu être indiqué.

En tout cas, je voulais vous remercier, Monsieur le préfet, pour la qualité des échanges qu'on a pu avoir dans le cadre de ce projet qui est, comme ça a été longtemps souligné, extrêmement compliqué mais particulièrement important. Pour la région ça a été indiqué, mais aussi effectivement je pense que c'est vraiment l'intérêt général de la France parce que quand on dit réindustrialisation, c'est quand même bien un intérêt français.

Monsieur le Préfet : Merci, merci Madame la présidente et je passe la parole enfin à Monsieur Rémi Costantino, DGA du port.

Rémi Costantino : Merci Monsieur le préfet de région. Monsieur le préfet, Mesdames et Messieurs, bonjour.

Je ne voulais pas laisser à Jean-Michel Diaz et Christine Baze le monopole d'un propos qui est extrêmement important, y compris pour le Grand Port Maritime de Marseille, à savoir un propos sur la gestion du temps et un propos sur la souveraineté nationale. Parce qu'on peut entendre, quand c'est des chefs d'entreprises et des représentants des milieux économiques qui s'expriment, des arrière-pensées de rentabilité et de compétitivité et de gains de parts de marché.

Et je crois que ce n'est pas du tout ce dont on parle ici. Pas du tout. Moi aussi, je passe un peu mon temps à discuter avec les industriels de la zone industrialo-portuaire de Fos, et je n'ai en face de moi que des gens inquiets, que ce soit ceux qui sont là ou ceux qui souhaitent s'installer et qui se posent énormément de questions. Ils disent « si la concertation qu'on est en train de mener là échoue, on n'a plus de zone industrialo-portuaire à l'échelon 20 ans. Peut-être avant ».

Parce qu'ils ont des difficultés dans leur segment, parce qu'ils ont, vous l'avez dit, pour certains, des équipements qui sont anciens et sur lesquels il faut réinvestir, mais pour réinvestir, il faut avoir de la visibilité sur les ressources de nos industries. Donc ils ne le feront pas. Ils ne sont pas idiots.

Alors je vous donne le scénario contrefactuel, parce que ça a l'air de vous intéresser. Le scénario contrefactuel, on l'étudie avec l'association Piicto, c'est le format Syrius. On arrive à diviser par dix et même plus les émissions de CO₂ de la zone, mais on divise par plus de deux l'emploi industriel de la zone. Je vous donne un chiffre : aujourd'hui, sur la Communauté d'agglomération du pays d'Arles, vous rappelez, Monsieur le préfet, que nous avons fait une étude avec l'Insee, il y a 6 % de l'emploi salarié de la Communauté d'agglomération du pays d'Arles qui travaille dans le cluster industrialo-portuaire. Je parle des emplois directs parce que tout à l'heure, Jean-Michel Diaz a dit 200 000 emplois directs et indirects, nous c'est 42 600 directs dans le cluster industrialo-portuaire. Donc ce n'est pas théorique en fait, ce dont on parle, on est en train de parler de la destruction de l'économie industrielle et industrialo-portuaire de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

Donc le débat d'opportunité qui m'a semblé un peu planer autour de nous aujourd'hui... J'ajoute, pardon, sur le scénario contrefactuel, on va continuer à avoir des boutons de chemise ? En plastique ? Simplement ils viendront soit d'Asie, soit du Moyen-Orient. Ils ne viendront plus des usines du môle central à Fos. Voilà. Parce que, comme je le dis souvent, la phrase est un peu compliquée, mais j'aime bien la dire, c'est les entreprises que nous avons aujourd'hui à Fos et à Martigues, je ne vais pas oublier Martigues, perdront leur compétitivité plus vite que ce que nous arrêterons de consommer ce qu'elles produisent. Je la refais : les entreprises perdront leur compétitivité et donc fermeront, arrêteront de produire plus vite que nous arrêterons de consommer ce qu'elles produisent. Donc on le consommera ailleurs.

Voilà. Et on a cette chance à Fos, à Istres, à Martigues, d'avoir l'opportunité d'une décarbonation et d'une réindustrialisation pour tenir compte des grands mouvements du monde. Nous avons des voisins qui étaient très bien dans leurs champs et qui n'ont pas cette chance et qui sont en train de d'aller dans des impasses industrielles. Nous, on a la chance d'avoir cette zone.

Pour faire ça, il nous faut presque 6 gigawatts de puissance électrique supplémentaire. Donc, le débat d'opportunité, ce que je disais tout à l'heure, il est tranché depuis longtemps. Voilà, on ne peut pas le ravoir à chaque fois.

Le débat de savoir si la seule manière d'amener ces 6 gigawatts de puissance c'est de faire ce projet, et là je vais répondre à une observation qui a été faite, parce que comme le port a été cité à deux reprises, je suis obligé de le faire... Je suis incapable de le trancher, en revanche, je suis persuadé que ceux qui sont capables de le trancher, ils sont de ce côté-là de la table (RTE)! Ils ont des bureaux d'études, ils ont des normes techniques, ils ont les meilleurs experts français en termes de transport, d'électricité et peut-être européen, et donc il n'y a aucune raison que l'un d'entre nous ou collectivement on puisse faire mieux. Après on a le droit d'avoir les opinions qu'on a. Mais sur la technique, moi qui suis ingénieur, on a je pense un certain nombre d'ingénieurs dans la salle, même si pour ceux qui ont travaillé au port et qui ont fait de très belles carrières au port, et je salue avec amitié la personne dont vous parlez, parce que je la connais bien. Je ne suis pas spécialiste du transport d'électricité par câble. Donc je suis incapable de vous dire s'ils ont raison ou s'ils ont tort. En revanche, je pense que je suis incapable, s'ils disent que c'est ça qu'il faut faire, je suis incapable de dire le contraire. Et donc je préfère m'appuyer sur cette solution-là que nous avons en poche.

Voilà. Je m'arrête là, mais j'aimerais vraiment qu'on clore le débat d'opportunité. Et qu'on se pose les vraies questions, à savoir est-ce qu'on peut valider ce fuseau et le plus vite possible, vraiment le plus vite possible ?

Monsieur le Préfet : Merci Monsieur le directeur général. Il est 12h23. Je ne voudrais pas solliciter à l'excès votre disponibilité. Nous en arrivons au terme de cette réunion de concertation, la concertation Fontaine, troisième de cette série que nous avons commencé à initier l'année dernière. Et je voudrais le redire à nouveau, nous ne sommes pas dans une situation de pouvoir naturellement statuer sur l'utilité publique du projet. Le dossier correspondant n'a pas été réalisé. L'enquête publique interviendra le moment venu, une fois que les arbitrages seront pris au niveau national sur ce projet.

Deuxième élément, la concertation, je l'ai souligné, elle n'est pas terminée. Il y a des concertations qui se poursuivront avec les élus. J'ai noté ce qui a été dit tout à l'heure à la fois par les élus du Gard, et je parle sous le contrôle du préfet de ce département, mais également les élus du département des Bouches-du-Rhône, et je m'engage pour ce qui me concerne, vous l'avez évoqué tout à l'heure, Monsieur le président, à poursuivre ces échanges avec chacun d'entre eux pour apporter les éléments de réponse à leurs interpellations, à leurs interrogations, tout en étant naturellement pleinement conscient de la sensibilité de ce projet dans un contexte bien évidemment pré-électoral, notamment pour les élections municipales, cela va de soi.

Troisième élément, je crois que le débat d'opportunité, comme l'a dit Rémi Costantino, nous avons eu l'occasion de le partager à plusieurs reprises. Et ce qu'il paraît essentiel de prendre en compte, c'est la contrainte temporelle, le calendrier dans lequel nous nous inscrivons. J'entends qu'il y a des enjeux de protection de l'environnement qui sont majeurs, mais des enjeux de protection de l'environnement qui supposent naturellement de préserver des sites exceptionnels, qui supposent d'être attentifs scrupuleusement au respect de la biodiversité, doivent prendre en compte aussi les effets du changement climatique dont on mesure bien, année après année, qu'il s'accélère de façon angoissante.

Pour contrer ou ralentir ces effets du changement climatique, la décarbonation est devenue une ardente obligation, et en tant que représentant de l'État, je ne peux me résoudre à considérer que la solution de la décarbonation, ce serait de fermer les unités industrielles qui émettent des gaz à effet de serre en considérant que, après tout, si on importait la sidérurgie, la chimie, du Brésil, de la Turquie, de la Chine, ce serait la solution à toutes les difficultés du territoire. Ça n'est pas la solution vers laquelle nous pouvons aller. Mais en même temps, nous avons sans doute besoin de répondre donc aux industriels qui souhaitent décarboner et aux industriels qui souhaitent pouvoir s'implanter sur le territoire. Et ces réponses, elles ne sont pas

dans six mois, dans un an, dans deux ans. Ce sont des réponses, et j'ai régulièrement des appels de chacun d'entre eux, qui sollicitent un éclairage précis de la part de l'État pour les semaines et pour les mois à venir. Il faut donc aller vite également aussi sur les réponses apportées.

Et donc je souhaite effectivement que nous puissions aujourd'hui considérer qu'il y a un faisceau de moindre impact qui permet d'être retenu pour pouvoir poursuivre nos démarches d'études et nos démarches de concertation.

Ce fuseau de moindre impact, c'est celui qui a été présenté tout à l'heure par RTE au terme d'un long travail technique, un long travail de dialogue et de concertation et je remercie celles et ceux qui se sont exprimés pour en souligner à la fois la sincérité et l'acuité et la rigueur.

Donc je valide en tant que préfet coordonnateur le choix du fuseau de moindre impact tel qu'il a été proposé. Toutefois, j'assortis ce choix d'un certain nombre de conditions :

La première de ces réserves, c'est pour donner suite à la première interpellation dont j'ai été saisi en termes de réunions. C'est la nécessité d'avoir un débat global sur l'aménagement de ce territoire. À la fois pour prendre en compte les effets cumulatifs, et l'autorité environnementale l'a souligné dans un rapport récent, s'agissant d'un des projets appelés à être mis en œuvre sur la commune de Fos, il faut que nous ayons effectivement aussi cette vision plus globale de l'ensemble des mutations que ce territoire connaîtra et donc je proposerai effectivement que nous puissions saisir la Commission Nationale du Débat Public pour permettre de faire en sorte de prendre en compte ce débat global sur l'ensemble des projets. Je n'y reviens pas, ils sont très divers. Ce sont à la fois des projets industriels, des projets d'infrastructures, des projets d'aménagement, sans doute demain, des projets également d'installation de logements, mais également aussi confrontés aux enjeux de protection de l'environnement.

Deuxième condition que je souhaite fixer, c'est que parallèlement à la poursuite de l'étude du dossier, soit réalisée une étude indépendante et contradictoire permettant de justifier du choix d'une technologie aérienne ou souterraine, solution d'enfouissement par une expertise indépendante et qui permettrait donc de prendre en compte l'ensemble des éléments du dossier. Nous avons vu qu'on revenait de façon régulière sur la question du sujet de l'enfouissement. J'avais demandé lors d'un débat public il y a quelques mois, que RTE produise une étude technique robuste, ce qui a été fait par le maître d'ouvrage. RTE a produit cette étude et elle est bien évidemment publique. Elle vous est accessible et elle nécessite simplement le temps pour pouvoir la lire et en prendre connaissance. Je crois qu'il est important que nous puissions aller plus loin et qu'une expertise indépendante puisse nous permettre d'aller plus loin. Je souhaite que cette expertise, je me retourne vers Monsieur le directeur, qu'elle puisse intervenir dans les trois mois à venir pour permettre de compléter le dossier qui sera soumis à l'instruction.

Troisième élément, puisque ça a été dit par un certain nombre d'intervenants dans la salle ce matin, c'est que la légitimité du besoin et l'avenir des industries, qu'il s'agisse des industries existantes comme futures, sont souvent remis en cause par les intervenants, peut-être parfois par les détracteurs du projet, mais également aussi par ceux qui souhaitent apporter une contribution en proposant des scénarios alternatifs. Et donc il m'apparaît important qu'un nouvel état des lieux des besoins en électricité, soit réalisé avant l'instruction de la déclaration d'utilité publique pour pouvoir permettre de répondre là aussi à ces interpellations telles qu'elles ont été présentées. Je souhaite donc que les deux points que je viens de mentionner, c'est-à-dire à la fois le point sur l'étude indépendante et contradictoire s'agissant de l'enfouissement versus le passage en aérien, et d'autre part cette réévaluation ou cette ré-expertise des besoins électriques soit réalisée avant l'instruction de la déclaration d'utilité publique, pour permettre là aussi de s'inscrire dans un temps utile de l'instruction administrative du dossier.

Et enfin, quatrième point, je propose, et nous l'avons évoqué avec les représentants du monde agricole que j'ai vus avec RTE et les services de l'État avant-hier, c'est que dans le cadre de l'enfouissement des lignes de niveau de tension inférieure à 400 000 volts, RTE travaille

notamment avec le parc naturel régional de Camargue et les associations environnementales. Mais j'y rajouterai, Madame la Présidente, également le Symcrau afin de définir les lignes à moyenne tension qui pourraient être mises en souterrain par RTE ou par Enedis pour permettre de répondre notamment à ce qui a été dit tout à l'heure. Ce sont les problématiques des agriculteurs, notamment en termes de sécurité de leurs interventions. Vous l'aviez entendu lorsqu'on s'était vus avant-hier, RTE était disposé à ouvrir rapidement ce dossier. Donc je propose qu'il y ait un groupe de travail dans cette perspective qui puisse permettre d'y contribuer.

Et enfin peut-être, un dernier groupe de travail auquel je pense à cette tribune, mais il y en aura sans doute d'autres, c'est celui que Madame Tramontin évoquait tout à l'heure en matière d'évaluation des besoins de l'eau. Il faudra aussi sans doute que nous prenions en compte cette dimension. C'est sans doute un sujet qui, à dire vrai, est indépendant, peut-être de la ligne RTE, et qui peut être inscrit également aussi dans la proposition de débat public CNDP que je mentionnais. De toute façon, cela fait partie des préoccupations que nous prenons en compte. Et là aussi, je vous propose, Madame la présidente, de pouvoir y travailler.

Donc voilà les démarches que je vous propose : donc retenir avec un avis favorable, le choix du fuseau de moindre impact tel qu'il a été établi, mais assorti d'un certain nombre de réserves qui permettront de compléter sur la démarche que nous avons entreprise, l'ensemble du dossier préparé par le maître d'ouvrage.

Monsieur le préfet des Bouches-du-Rhône

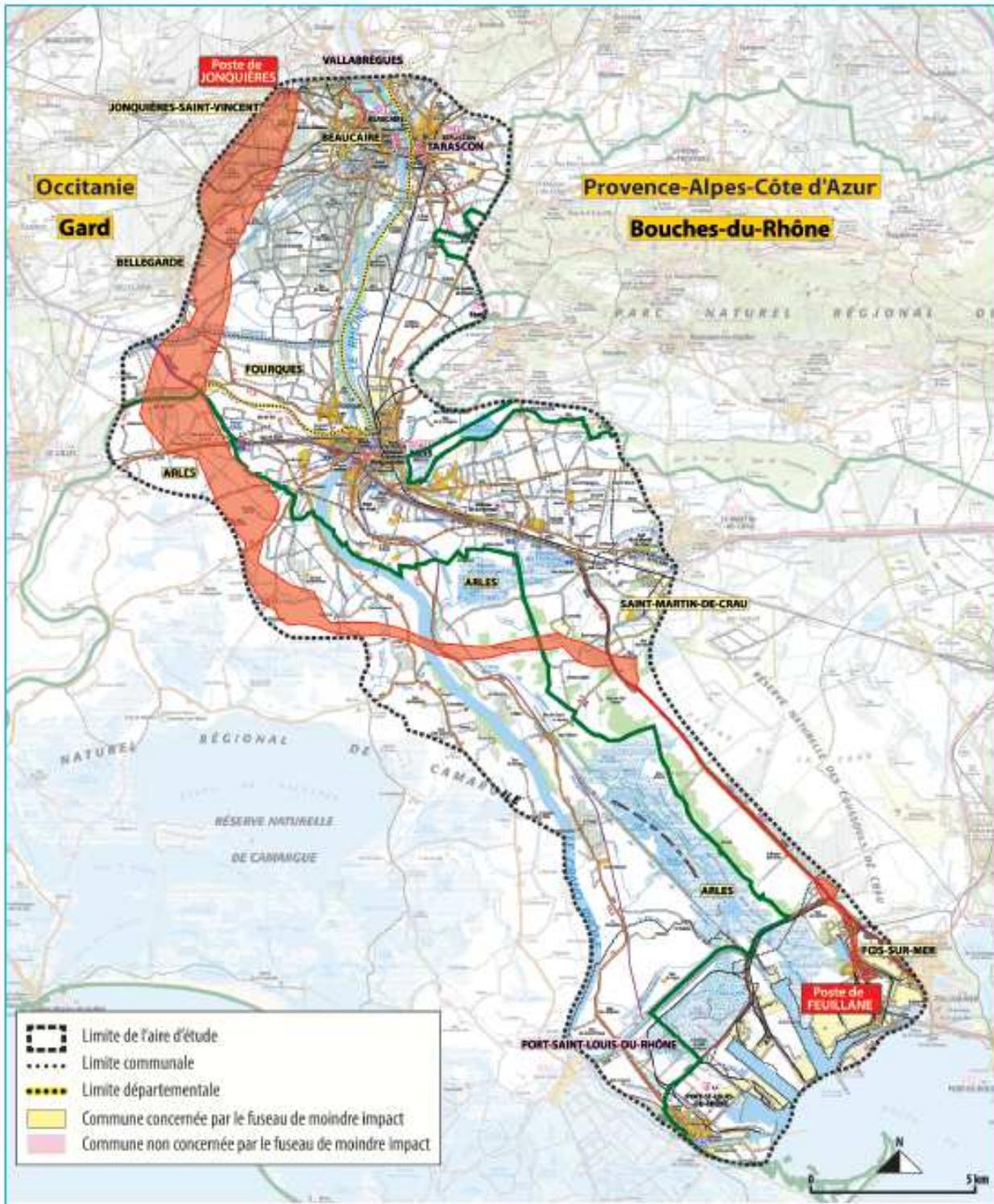
Nous aurons l'occasion naturellement de prolonger ces échanges sur toute la phase d'instruction ultérieure du projet. Merci de votre présence ce matin.

La réunion se termine à 12H40

Le Préfet des Bouches-du-Rhône

ANNEXE 2

Fuseau de moindre impact validé



Fuseau proposé comme fuseau de moindre impact

ANNEXE 3
Liste d'émargement

Nom	Prénom	Organisation/Fonction
ALVAREZ	Fabienne	Bureau d'études RTE
ALVAREZ	Martial	Maire de Port-Saint-Louis
ANDOUARD	Arthur	RTE
BAILLY	Nathalie	RTE
BARRUS	Mathieu	Société SPMR
BAZE	Christine	Industries Méditerranée
BELOT	Clotilde	DREAL Occitanie
BERASSEN	Christophe	RTE
BERGAMINI	Stéphane	France Chimie Méditerranée
BERNARDINI	François	Maire d'Istres – Vice-Président Métropole AMP
BERTRAND	Jean-Marc	Chambre agriculture 13
BERTRAND	Olivier	Groupement d'avions de la Sécurité Civile
BERUTTI	Philippe	CCI AMP
BICHON	Jérémy	Mairie de Beaucaire
BILLE	Raphaël	La Tour du Valat
BLANC	Annick	Ligue de Défense des Alpilles
BLANQUET CHER	Jean-Marie	Commissaire Enquêteur
BLOT	Éric	Directeur du PNR des Alpilles
BLOHORN	Stanislas	UNESCO
BONET	Jérôme	Préfet du Gard
BONISTALLI	Stéphan	Syndicat des Riziculteurs de France et Filière
Cdt BONNIFAY	Pascal	SDIS 13
BUSIN	Frédéric	CCI
CAMPAGNOLA-SAVON	Isabelle	Conseil Régional PACA
CHAUDON	Nelson	Mairie de Beaucaire
CHAVE	Ludmilla	Conseil Départemental du Gard
COPADO	Alexandra	RTE
CLAUDIUS-PETIT	Anne	Présidente du PNR de Camargue
COPPEY	Stéphane	Administrateur FNE BDR
COSTANTINO	Rémi	DGA GPMM
COTINAUT	Valérie	Directrice Territoriale Enedis 13
COUTURIER	Alexandre	Comité du foin de Crau
CRiado	Maria	ARS
DAILLAN	Marie-Pierre	Directrice de l'Urbanisme – Mairie de Tarascon
DEBIESSE	Leila	Association des amis des marais du Vigueyrat
DE CAROLIS	Patrick	Pdt ACCM et mairie d'Arles
DEFROMONT	Virginie	RTE
DESHAIES	Laurent	Collaborateur parlementaire de M. Guy BENARROCHE
DIAZ	Jean-Michel	Directeur Régional PACA Total Energies
DUBOELLE	Julien	Resp. comm. Externe LyondellBasell
DUQUESNOY	Baptiste	RTE
DUMAS	Gilles	Maire de Fourques
EMERIC	Bruno	FDSEA des BDR
FRANC	Pierre	DREAL PACA
FRANCOIS	Martial	DREAL PACA
FOREST	Sébastien	Directeur DREAL PACA

FOURNIER	Jean-Marie	Mairie de Jonquières-Saint-Vincent
FOURNIER-BERAUD	Fabienne	DREETS PACA
FREY	Jonathan	RTE
FUSTER	Jean-Pierre	Suppléant de M. GILLET Yoann député du Gard
GILLES	Jean-Marie	Mairie de Vallabrègues
GOTAS	Bastien	Mairie d'Arles
GREE	Camille	RTE
GREMILLET	Coralie	Mairie de Beaucaire
GRONDAIN	Victor	DREAL PACA
HENAFF	Pascale	RTE
ISRAELIAN	Laurent	FNSEA 13
JOUFFRE	Christophe	FNSEA 13
JUHUETTE-JOUEENNE	Annaïk	Capenergies
LAJOUX	Clément	FNSA
LEGALLET	Maxence	Conseil Régional PACA
LE RUDULIER	Stéphane	Sénateur des Bouches-du-Rhône
LIMOUSIN	Lucien	Maire de Tarascon
LE YONDRE	Sylvaine	DRAC
LOOTVOET	Marie	Métropole AMP
LOTTE	Véronique	RTE
LUCCHESI	Jean-Laurent	CPIE Rhône Pays d'Arles
MAHE	Zoé	DREAL PACA
MAMIS	Didier	SGAR
MARES	Cyril	Syndicat des Costières de Nîmes et de la Clairette de Bellegarde
MARJOLLET	Guy	Chambre d'agriculture 30
MARTIN	Aline	Conservatoire du littoral
MARTINEZ	Juan	Mairie de Bellegarde
MAT	Nicolas	Association PIICTO
NOYA	Jean-Luc	NACICCA
ODONE	Gilles	Délégué RTE Méditerranée
PAGLIA	Stéphane	Pdt CCI Arles
PASSERIEUX	Régis	Sous-préfet d'Istres
PERONNET	Michel	HARVEST-MP
PERRIN	Luc	ASTA
POGGIO	Sébastien	RTE
PRIGENT	Isabelle	CAMPARDOU
QUINTOLI	Carole	Elue Arles
QUAIX-RAVIOL	Caroline	Sous-préfecture d'Arles
RAIMONDI	René	Maire de Fos-sur-Mer
RAVIOL	Pierre	SYMADREM et SMGAS
RAYBAUD	Isabelle	RTE
RENARD	David	Air Liquide
ROSSIGNOL	Claude	Chambre d'agriculture 13
ROUBENNE	Jérémy	Sous-préfecture d'Istres
SABRAN	Cyrille	Centre ornithologique 30
SADOULET	Cédric	Jeunes Agriculteurs 30
SAMBARDIER	Gérald	RTE
SEVE	David	FDSEA 30
SIMON	Laurent	Métropole AMP
TACHE DE LA PAGERIE	Emmanuel	Député 16 ^{ème} circonscription
TEISSIER	Olivier	SGAR adjoint

THOMAS	Titouan	Collaborateur parlementaire de M.GILLET député du Gard
TISSEUR	Viviane	Conseil régional Occitanie
TRAMONTIN	Céline	SYMCRAU
TRONC	Didier	Comité du foin de Crau
VERNEJOUX	Marie-Claude	DREAL Occitanie
VERGOBBI	Charles	Directeur adjoint DDTM13
VIGNON	Nicolas	RTE
VINCENDON	Franck	GRT gaz
VITRAT	Xavier	TRAPIL
WOLFF	Axel	CEN PACA

ANNEXE 4

Diaporama projeté en séance

cf. annexe en pdf